

CROYANCES
FONDAMENTALES
de
L'ÉGLISE DE DIEU UNIE,
ASSOCIATION INTERNATIONALE

CROYANCES FONDAMENTALES

de l'Église de Dieu Unie, *Association Internationale*

Sommaire

Dieu le Père, Jésus-Christ et le Saint-Esprit	2
La parole de Dieu	4
Satan le diable.	7
L'humanité	9
Le péché et la loi de Dieu	11
Le sacrifice de Jésus-Christ	14
Trois jours et trois nuits	16
Le repentir.	19
Le baptême d'eau	21
Le jour du sabbat	23
La Pâque	25
Les fêtes de Dieu	27
Les lois alimentaires de Dieu.	31
Les promesses à Abraham	34
Le plan de Dieu pour l'humanité.	37
L'Église	39
La dîme	41
Les résurrections.	44
Le retour de Jésus-Christ	47

© 1998 UNITED CHURCH OF GOD, *AN INTERNATIONAL ASSOCIATION*

Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis. Toutes les références bibliques sont tirées de la version Louis Segond, Nouvelle Édition de Genève 1979 (© 1975 Société Biblique de Genève), sauf si mention est faite d'une autre version.

Note : Cette brochure reproduit d'abord chaque croyance fondamentale issue de la constitution de l'Église de Dieu Unie, *Association Internationale*, puis explique et développe chacune de ces croyances. De la littérature complémentaire sur la plupart de ces sujets est disponible gratuitement sur simple demande de votre part à l'Église de Dieu Unie au bureau le plus proche de votre domicile, dont la liste figure en fin de cette brochure.

Dieu le Père, Jésus-Christ et le Saint-Esprit

Nous croyons en un seul Dieu, le Père, qui existe éternellement et qui est Esprit, un Être personnel suprême en intelligence, en amour, en justice, en puissance et en autorité. Il est, par l'intermédiaire de Jésus-Christ, le Créateur des cieux et de la terre et de tout ce qu'ils contiennent. Il est la source de vie et celui pour qui la vie humaine existe. Nous croyons en un seul Seigneur, Jésus-Christ de Nazareth, qui est la Parole et qui a existé éternellement. Nous croyons qu'il est le Messie, le Christ, le Fils divin du Dieu vivant, conçu par le Saint-Esprit, né dans la chair de la vierge Marie. Nous croyons que c'est par lui que Dieu créa toutes choses et que rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. Nous croyons au Saint-Esprit en tant qu'Esprit de Dieu et de Jésus-Christ. Le Saint-Esprit est la puissance de Dieu et l'Esprit de la vie éternelle (2 Timothée 1 : 7 ; Éphésiens 4 : 6 ; 1 Corinthiens 8 : 6 ; Jean 1 : 1-4 ; Colossiens 1 : 16).

Nous croyons que Dieu est le souverain de l'univers, et qu'il est au-dessus de tout ce qui existe. Il est Esprit (Jean 4 : 24), et fait partie d'un règne différent de celui des humains qui sont faits de chair. Notre compréhension et notre perception de Dieu sont donc basées sur sa révélation par l'intermédiaire de sa parole écrite, la Bible.

La Bible révèle que Dieu est le « Père » et que Jésus-Christ est son « Fils ». La distinction entre les deux est implicite dès le début de la révélation de Dieu (Genèse 1 : 1), où le mot hébreu *Elohim* est utilisé (*Elohim* est le pluriel du mot hébreu *Eloah* signifiant Dieu). La communication a existé entre eux depuis le début, comme le montre l'exemple de Genèse 1 : 26 où la première personne du pluriel se réfère à *Elohim*.

L'Ancien Testament met l'accent sur le Dieu d'Israël, qui s'identifie lui-même comme étant « JE SUIS » et « l'Éternel, [...] le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob » (Exode 3 : 14-15). Le mot Éternel est dérivé de l'hébreu *YHWH*. Dans Jean 8 : 58, le Christ se réfère à lui-même comme étant « je suis ». C'est le même Dieu qui délivra les Israélites d'Égypte et les accompagna dans le désert et qui, plus tard, fut connu dans le Nouveau Testament sous le nom de Jésus-Christ (1 Corinthiens 10 : 4). L'Ancien et le Nouveau Testament montrent tous deux qu'il existe plus d'un personnage dans la divinité (par exemple, Psaume 110 : 1 qui est cité dans Actes 2 : 29-36). Le Nouveau Testament les désigne par Dieu le Père et Jésus-Christ le Fils (1 Corinthiens 8 : 6). Le Fils est également appelé Dieu (Hébreux 1 : 8-9).

Jésus-Christ est appelé « la Parole » qui « *était avec Dieu* » au commencement, et est aussi identifié *en tant que* « Dieu » (Jean 1 : 1-2). Il créa toutes choses (versets 3, 10), et plus tard devint chair et habita parmi les hommes (verset 14). Il est aussi appelé « le premier-né de beaucoup de frères » (Romains 8 : 29). Les êtres humains ont l'opportunité et le potentiel merveilleux d'entrer dans la famille de Dieu (Romains 8 : 14, 19 ; Jean 1 : 12 ; 1 Jean 3 : 1-2).

La relation entre la Parole et le Père est définie plus clairement dans le Nouveau Testament : « Et la Parole a été faite chair » (Jean 1 : 14 ; Philippiens 2 : 5-11), elle a révélé le Père à ses disciples (Matthieu 11 : 25-27), a été sacrifiée pour le pardon de nos péchés et a une fois encore été glorifiée par le Père (Jean 17 : 5).

Le Nouveau Testament met l'accent sur l'unité entre le « Père » et le « Fils », tout en faisant clairement la distinction entre les deux dans de nombreux passages (par exemple, Jean 20 : 17 et Romains 15 : 6). Nous lisons dans Éphésiens que Dieu « a créé toutes choses par Jésus-Christ » (Éphésiens 3 : 9 version d'Ostervald ; Hébreux 1 : 1-3). La relation entre le Père et le Fils démontre la voie de vie éternelle et parfaite de Dieu. Le Père a toujours aimé le Fils, et le Fils a toujours aimé le Père (Jean 17 : 4, 20-26). L'harmonie entre eux se rapporte à une unité d'esprit et de but, que Jésus-Christ demanda à son Père de susciter aussi entre ses disciples, lui-même et le Père (versets 20-23).

Le mot « Dieu » tel qu'il est utilisé dans la Bible peut faire référence soit au Père (par exemple, Actes 13 : 33 et Galates 4 : 6), soit à Jésus-Christ le Fils (par exemple, Ésaïe 9 : 5 et Jean 1 : 1) ou aux deux (par

exemple, Romains 8 : 9), selon le contexte des Écritures. La puissance et l'esprit qui viennent de Dieu sont appelés l'Esprit de Dieu ou le Saint-Esprit (Ésaïe 11 : 2 ; Luc 1 : 35 ; Actes 1 : 8 ; 10 : 38 ; 2 Corinthiens 1 : 22 ; 2 Timothée 1 : 7). Le Saint-Esprit de Dieu n'est pas identifié en tant que troisième personne d'une trinité, mais il est toujours décrit comme la puissance de Dieu. Il est donné à l'homme suite au repentir et au baptême (Actes 2 : 38), comme arrhes de la vie éternelle (2 Corinthiens 1 : 22 ; Éphésiens 1 : 14).

Dieu veut que nous le connaissions afin que nous puissions lui faire confiance et l'aimer. Il a beaucoup dévoilé sur lui-même en révélant ses différents noms à ceux avec qui il a travaillé à travers les âges. Ces noms montrent que Dieu possède l'intelligence suprême, la puissance, la gloire et la sagesse ; qu'il est toute justice, perfection et vérité ; qu'il possède les cieux et la terre ; qu'il est immortel et digne de louanges. Dieu est celui qui nous guérit, il est notre pourvoyeur, notre bouclier, notre défense, notre conseiller, notre enseignant, notre législateur, notre juge, notre force et notre salut. Il est fidèle, miséricordieux, généreux, patient, bon, juste et compatissant. Dieu entend nos prières, fait alliance avec nous, est un refuge dans les problèmes, nous donne la connaissance et désire nous donner l'immortalité afin que nous puissions partager la vie éternelle avec lui.

La parole de Dieu

Nous croyons que les Écritures, l'Ancien et le Nouveau Testament, représentent la révélation de Dieu et l'expression de sa volonté envers l'humanité. Dans leurs textes originaux, les Écritures sont inspirées dans les idées et dans les mots. Elles représentent l'autorité suprême et définitive en matière de foi et de vie, ainsi que le fondement de toute vérité (2 Timothée 3 : 16 ; 2 Pierre 1 : 20-21 ; Jean 10 : 35 ; 17 : 17).

L'Ancien et le Nouveau Testament dévoilent tous deux le plan de salut de Dieu et sa réalisation tout au long de l'histoire humaine. La Bible dans son intégralité révèle les interventions miséricordieuses de Dieu pour sauver l'humanité, afin que celle-ci vive éternellement dans sa famille. La personnalité, le style et le vocabulaire propres aux auteurs des différents livres de la Bible sont reflétés dans leurs écrits. C'est poussés par le Saint-Esprit qu'ils écrivirent (2 Pierre 1 : 21). Ainsi, Dieu influença et dirigea l'esprit de ses serviteurs, tout en leur permettant une libre expression pour écrire les livres qui composent sa parole.

Les Saintes Écritures sont le seul fondement de la connaissance et de la vérité que Jésus et les apôtres utilisèrent comme texte de base pour enseigner la voie de salut de Dieu. Avant toute chose, Jésus-Christ montra l'exemple en suivant les Écritures comme ultime autorité de vie chrétienne. En étant vainqueur de la tentation de Satan, Jésus-Christ déclara : « L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de *toute parole* qui sort de la bouche de Dieu. » (Matthieu 4 : 4 ; Luc 4 : 4 ; Deutéronome 8 : 3 ; c'est nous qui mettons l'accent tout au long de cette brochure.) Le Christ cita d'autres passages lors de sa lutte contre l'ennemi suprême, le diable (Matthieu 4 : 7, 10).

Le Christ commença alors son ministère terrestre en lisant les Écritures et en déclarant : « Aujourd'hui cette parole de l'Écriture, que vous venez d'entendre, est accomplie. » (Luc 4 : 16-21.) Dans Jean 10 : 35, il proclama que « l'Écriture ne peut être anéantie ». Il fit référence aux Écritures comme à une source active, ayant autorité sur sa vie (Jean 7 : 38, 42). Rien ne le détourna de l'attention qu'il accordait aux Écritures – ni la trahison, ni sa crucifixion (Jean 13 : 18 ; 17 : 12 ; 19 : 28 ; Matthieu 27 : 46 ; Psaume 22 : 2 ; Luc 23 : 46 ; Psaume 31 : 6).

Les apôtres suivirent l'exemple du Christ. Le centre de la foi, de la doctrine et du comportement chrétiens continua d'être défini à travers les Écritures. Jésus-Christ ressuscité poursuivit ses instructions à l'attention de ses disciples en leur ouvrant « l'esprit, afin qu'ils comprennent les Écritures » (Luc 24 : 32, 44-45). C'est par les Écritures que des disciples furent faits de toutes nations, comme le montre l'exemple de l'eunuque éthiopien (Actes 8 : 26-35).

Paul, l'apôtre des Gentils, fit appel à l'autorité des Écritures en posant des questions telles que : « Que dit l'Écriture ? » (Romains 4 : 3 ; 11 : 2 ; Galates 4 : 30). D'autres fois, il appuya sa position en déclarant : « Car

l'Écriture dit... », ou d'autres phrases similaires (Romains 10 : 10-11 ; Galates 3 : 8, 22 ; 1 Timothée 5 : 18). Il est clair que l'Ancien Testament et le Nouveau Testament furent écrits à la fois pour les chrétiens juifs et les chrétiens gentils.

Il existe une continuité entre l'Ancien et le Nouveau Testament (Matthieu 4 : 4 ; 2 Timothée 3 : 15-16). Le Nouveau Testament a pour base l'Ancien, et l'amplifie (Matthieu 5-7). L'histoire montre que, lors du ministère du Christ et des premières décennies du vivant des apôtres, il n'existait que les Écritures de l'Ancien Testament.

Lire, écouter et pratiquer la parole de Dieu sont des caractéristiques primordiales du peuple de Dieu (Luc 8 : 21 ; 11 : 28). La parole de Dieu aide à bâtir la foi dans la vie d'une personne (Romains 10 : 17 ; Colossiens 3 : 16). Dieu s'attend à ce que son peuple étudie sa parole diligemment et régulièrement pour acquérir la compréhension, pour s'édifier personnellement et pour se protéger d'une société impie (Actes 17 : 11 ; Éphésiens 6 : 17 ; 1 Jean 2 : 14 ; Psaume 119 : 9). Assimiler la parole de Dieu permet de défendre sa foi (1 Pierre 3 : 15). Les Écritures saintes peuvent nous rendre sages « à salut par la foi en Jésus-Christ » (2 Timothée 3 : 15).

La Bible est vivante et s'applique d'une façon intemporelle à notre vie quotidienne (Hébreux 4 : 12). Alors en prison, Paul rappela à Timothée que, bien que l'homme puisse être lié, la parole de Dieu, elle, ne peut l'être (2 Timothée 2 : 8-9).

L'Église de Dieu soutient le mandat biblique qui enjoint de s'appuyer sur la parole de Dieu pour chercher la vérité. Comme il est dit dans 2 Timothée 3 : 16, la parole inspirée de Dieu établit la doctrine, réfute l'erreur, administre la correction et donne l'instruction. Non seulement la vérité de la Bible enseigne et guide le peuple de Dieu, mais elle sanctifie ou met à part son Église (Jean 17 : 17). La Bible représente un outil essentiel dans la relation de Dieu avec son Église, « afin de la sanctifier en la purifiant et en la lavant par l'eau de la parole » (Éphésiens 5 : 26).

Satan le diable

Nous croyons que Satan est un être spirituel et qu'il est l'adversaire de Dieu et des enfants de Dieu. Il a reçu la domination du monde pour un laps de temps déterminé. Il a séduit l'humanité afin de l'amener à rejeter Dieu et ses lois. Il règne par la séduction avec l'aide d'une armée de démons — des anges rebelles, des êtres spirituels qui l'ont suivi dans sa rébellion (Matthieu 4 : 1-11 ; Luc 8 : 12 ; 2 Timothée 2 : 26 ; Jean 12 : 31 ; 16 : 11 ; Apocalypse 12 : 4, 9 ; 20 : 1-3, 7, 10 ; Lévitique 16 : 21-22 ; 2 Corinthiens 4 : 4 ; 11 : 14 ; Éphésiens 2 : 2).

Satan est l'adversaire de Dieu, comme le montre la signification même de son nom en hébreu et en grec. Il s'oppose à Dieu de façon continue et à chaque occasion. Il méprise le plan de Dieu et particulièrement le fait que Dieu travaille avec les êtres humains pour les faire entrer dans sa famille. En conséquence, il déteste aussi les êtres humains. Il est le séducteur et l'accusateur des frères (Apocalypse 12 : 9-10). Il est meurtrier, menteur et père du mensonge (Jean 8 : 44). Il est décrit comme « un lion rugissant, cherchant qui il dévorera » (1 Pierre 5 : 8).

Satan n'est pas un opposant ordinaire. Il est un adversaire extrêmement rusé et plein de ressources. Son but ultime est de priver l'humanité du salut en la trompant, en la détournant du droit chemin, en l'incitant à pécher et à s'opposer à Dieu (Éphésiens 6 : 11-18 ; 2 Corinthiens 2 : 11 ; Luc 8 : 12).

Satan ne peut agir que dans des limites permises par Dieu (Job 1 : 12 ; 2 : 6). Le récit de Job illustre également l'attitude accusatrice de Satan et le décrit clairement comme une personnalité spécifique et un être réel. Il existait vraiment quand il vint tenter Jésus-Christ (Matthieu 4 : 1-11). Son règne en tant que dieu de ce monde prendra fin à la septième et dernière trompette, au retour de Jésus-Christ

(1 Corinthiens 15 : 52 ; 1 Thessaloniens 4 : 16 ; Apocalypse 11 : 15). Toutefois, il sera brièvement relâché une dernière fois à la fin du millénum (Apocalypse 20 : 3).

Tout comme les actions de Satan sont limitées par la volonté de Dieu, ainsi son temps est limité. Il est actuellement le « dieu de ce siècle » (2 Corinthiens 4 : 4 ; Jean 12 : 31). Il sera écarté et lié durant tout le règne millénaire du Messie. Il sera ensuite délié pour un peu de temps à la fin des mille ans (Apocalypse 20 : 1-3, 7-8). Satan ne cessera pas d'exister, mais il sera rendu impuissant par le Messie (Hébreux 2 : 14). Le mot traduit par « rendre impuissant » dans ce verset signifie le plus souvent « rendre inactif » ou « inopérant ».

Satan fut créé ange. Il avait une haute position d'autorité (Ézéchiel 28 : 14, 16). Dans Ésaïe 14 : 12, il est appelé « astre brillant », ce que d'autres versions traduisent par « étoile du matin ». Il était un « chérubin protecteur ». Il est représenté comme ayant manifestement un rang au moins égal à celui de Michel, un archange (Jude 9). Il fut créé parfait et sans défaut, mais il choisit en fin de compte la voie du péché et de la rébellion (Ézéchiel 28 : 12, 15, 17). D'après le témoignage de Jésus-Christ, un tiers des anges le suivirent dans son insurrection (Apocalypse 12 : 4 ; Luc 10 : 18). Lui et les anges qui se rebellèrent avec lui tentèrent de détrôner Dieu, mais ils furent vaincus et rejetés (Ésaïe 14 : 12-15 ; 2 Pierre 2 : 4). Le royaume de Satan est maintenant caractérisé par les ténèbres, et non la lumière (Luc 22 : 53 ; Éphésiens 6 : 12 ; Colossiens 1 : 13).

Dans certaines circonstances, le diable et ses démons sont capables de prendre possession et d'avoir le contrôle d'êtres humains et même d'animaux (Matthieu 8 : 28-33 ; 9 : 32-34). Satan lui-même entra dans Judas le traître et le posséda (Luc 22 : 3). Le Christ, dont l'autorité est supérieure à celle de Satan, chassa des démons lors de son ministère terrestre et donna le pouvoir à d'autres de faire de même (Marc 16 : 17).

Satan est désigné sous différents noms et descriptions qui indiquent ses actions, caractéristiques et rôles mauvais. Certains de ces noms sont le diable, Apollyon, Abaddon, Bélial, Béalzéboul, le grand dragon et le prince de la puissance de l'air.

L'humanité

Nous croyons que les êtres humains furent créés à l'image de Dieu avec la potentialité de devenir enfants de Dieu, participants de la nature divine. Dieu forma l'humanité de chair, tirée de la matière. Les êtres humains vivent grâce au souffle de vie ; ils sont mortels, soumis à la corruption et la décomposition ; ils n'ont pas de vie éternelle, si ce n'est grâce au don divin selon les conditions et les termes exprimés par Dieu dans la Bible. Nous croyons que Dieu mit devant Adam et Ève le choix entre la vie éternelle par l'obéissance à Dieu, et la mort par le péché. Adam et Ève n'ont pas résisté à la tentation et ont désobéi à Dieu. Par conséquent, le péché entra dans le monde, et par le péché la mort. La mort règne désormais sur toute l'humanité, car tous ont péché (Genèse 1 : 26 ; 2 Pierre 1 : 4 ; Hébreux 9 : 27 ; 1 Corinthiens 15 : 22 ; Romains 5 : 12 ; 6 : 23).

Le premier chapitre de la sainte Bible révèle que Dieu créa l'homme et la femme à son image (Genèse 1 : 26-27). L'humanité fut créée avec un potentiel vraiment étonnant. Les êtres humains ont pour avenir d'être enfants dans la famille de Dieu (1 Jean 3 : 1-2 ; 2 Pierre 1 : 4 ; 2 Corinthiens 6 : 18).

Le caractère du Dieu tout-puissant est parfait. Il est fondamentalement bon et ne peut pécher. Même Dieu, qui est tout-puissant, ne crée pas de caractère parfait dans les êtres humains de par sa simple volonté. Le développement du caractère nécessite de décider, de façon consciente et libre, de conduire sa vie selon la connaissance de ce qui est moralement bon et de ce qui est moralement mauvais. Cela demande de choisir ce qui est bien et de rejeter ce qui est mal.

À leur création, nos premiers parents, Adam et Ève, reçurent une vie d'une durée limitée, une existence physique. « L'Éternel Dieu forma

l'homme de la poussière de la terre, il souffla dans ses narines un souffle de vie et l'homme devint une âme vivante. » (Genèse 2 : 7.) Le mot hébreu *nephesh*, traduit par « âme » dans Genèse 2 : 7 est utilisé quatre fois en relation avec des animaux dans le premier chapitre de Genèse (Genèse 1 : 20, 21, 24, 30). Il est traduit par « personne » dans la locution « personne morte » de Nombres 6 : 6. Plus tard, Dieu déclara au premier homme : « C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris ; car tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière. » (Genèse 3:19.)

Ecclésiaste, le livre biblique de la sagesse contient cette exhortation : « Tout ce que ta main trouve à faire avec ta force, fais-le ; car il n'y a ni œuvre, ni pensée, ni science, ni sagesse, dans le séjour des morts, où tu vas. » (Ecclésiaste 9 : 10.) Les êtres humains sont mortels, sujets à la corruption et à la décomposition. Ils ne possèdent pas l'immortalité sous la forme d'une « âme ». Ils n'ont pas la vie éternelle. Une prière de la Bible dit ceci : « Que gagnes-tu à verser mon sang, à me faire descendre dans la fosse ? La poussière a-t-elle pour toi des louanges ? Raconte-t-elle ta fidélité ? » (Psaume 30 : 10.)

Dieu désire offrir à chaque être humain la vie éternelle dans sa famille. La vie éternelle ne peut se gagner. Cependant, Dieu n'accordera pas ce don précieux à quiconque ne se soumettra pas à lui et à sa loi (1 Corinthiens 6 : 9-10). Dans la Bible, la vie éternelle dans la famille de Dieu est appelée *salut*. Dieu nous révèle, à travers les Écritures qu'il a inspirées, que le salut n'est pas automatiquement accordé à chaque être humain. Il accordera cette bénédiction seulement à ceux qui auront prouvé leur volonté de lui obéir (Apocalypse 21 : 7-8).

Dieu n'a nulle obligation de nous préserver à jamais en tant que ses enfants, pour que nous jouissions d'une vie spirituelle. Mais nous savons qu'il est amour (1 Jean 4 : 8). Dans sa générosité et son altruisme, il a donc élaboré un plan par lequel les êtres humains peuvent recevoir le salut, la plus grande bénédiction possible qu'un Créateur aimant puisse accorder (Luc 12 : 32).

Quand Dieu créa les premiers êtres humains, Adam et Ève, il leur donna accès à l'arbre de vie, symbole de la vie éternelle (Genèse 2 : 9 ; 3 : 2). Il leur dit de ne pas manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, qui symbolisait le choix de l'homme de déterminer sans Dieu ce qui est bien et ce qui est mal. Il les instruisit de ne pas braver ses

instructions, et ce faisant de pécher (Genèse 2 : 9, 16-17). Le péché mène à la mort (verset 17 ; Ézéchiel 18 : 4, 20 ; Romains 6 : 23). Chaque péché fait du tort au caractère de celui qui le commet, et nuit à la fois au pécheur individuellement et à la société collectivement.

Adam et Ève étaient des agents moraux libres qui, sous l'influence de Satan, violèrent le commandement explicite de Dieu (Genèse 3 : 1-6). Les premiers êtres humains commencèrent ainsi à vivre d'une manière contraire à la volonté de leur Créateur aimant, et se condamnèrent à la pénalité de la mort, malgré l'avertissement préalable de Dieu. Aucun être humain, sauf Jésus-Christ, le Fils de Dieu, n'a vécu une vie sans péché (Ecclésiaste 7 : 20 ; Hébreux 4 : 15). Malgré l'état de péché des hommes, le plan ultime de Dieu pour l'humanité n'a pas été compromis. Dans sa sagesse omnisciente, Dieu a fourni un moyen par lequel les êtres humains peuvent être réconciliés avec lui (Jean 3 : 16-17). Ils peuvent développer le caractère divin, condition préalable pour recevoir le précieux don de Dieu de la vie éternelle en tant que ses enfants (1 Corinthiens 15 : 22 ; Galates 2 : 20). Sans la délivrance accordée par Dieu, la mort règne sur toute l'humanité parce que tous ont péché (Romains 3 : 23).

Le péché et la loi de Dieu

Nous croyons que le péché est la transgression de la loi. La loi est spirituelle, parfaite, sainte, juste et bonne. La loi définit l'amour divin et repose sur les deux grands principes de l'amour : l'amour envers Dieu et l'amour envers le prochain ; elle est immuable et toujours en vigueur. Les dix commandements représentent les dix points de la loi d'amour de Dieu. Nous croyons que le fait de transgresser n'importe lequel de ces points de la loi met une personne sous l'amende du péché. Nous croyons que cette loi spirituelle fondamentale révèle le seul chemin d'une vie véritable, ainsi que la seule façon d'obtenir le bonheur, la paix et la joie. Tous les malheurs, toutes les misères, les

angoisses et les tribulations résultent de la transgression de la loi divine (1 Jean 3 : 4 ; 5 : 3 ; Matthieu 5 : 17-19 ; 19 : 17-19 ; 22 : 37-40 ; Jacques 2 : 10-11 ; Romains 2 : 5-9 ; 7 : 12-14 ; 13 : 8-10).

Nous croyons que Dieu créa les êtres humains pour qu'ils deviennent finalement membres de sa famille, qu'ils héritent l'immortalité et vivent une relation harmonieuse avec lui et les uns avec les autres pour l'éternité (Hébreux 2 : 6-13). Afin de partager l'éternité avec Dieu, nous devons aussi partager ses pensées, être d'accord avec son approche, adopter sa voie de vie, apprécier et soutenir les valeurs exprimées dans sa loi (Philippiens 2 : 5-13). La révélation écrite de Dieu à l'humanité, les Saintes Écritures, nous dévoile cette connaissance essentielle à travers ses lois et enseignements (2 Timothée 3 : 15-17). Ceci constitue la fondation et la base de la relation perpétuelle que Dieu désire partager avec nous. Il est donc impératif que quiconque recherchant cette relation absolue avec Dieu prenne garde aux directives de la loi divine, révélées dans sa parole.

Le premier contact de l'homme avec le péché, qui est la transgression de la loi, a eu lieu dans le jardin d'Éden. Satan mentit à Adam et Ève au sujet de l'arbre de la connaissance du bien et du mal (Genèse 3 : 4 ; Jean 8 : 44). Contrairement à la prédiction trompeuse de Satan, Adam et Ève moururent. Nous, leurs descendants, partageons leur condition de mortels (Hébreux 9 : 27). Ce n'est pas une coïncidence que la présence universelle du péché chez tous les humains (Romains 3 : 23) soit liée à la mort et au refus du don divin qu'est la vie éternelle (Romains 6 : 23).

La nature envahissante du péché et de la mort est démontrée par la tendance humaine à mépriser et à désobéir à la loi de Dieu (Romains 8 : 7). L'aveuglement est souvent lié à la désobéissance aux directives parfaites de Dieu (Jérémie 17 : 9 ; 10 : 23). L'influence de Satan dans ce processus est manifeste, à la fois directement (Éphésiens 2 : 1-3) et indirectement par l'intermédiaire de ceux qu'il séduit (2 Corinthiens 11 : 13-15).

Étant devenu l'adversaire de Dieu de par sa propre rébellion, Satan a secrètement enrôlé la race humaine dans sa bataille. Car tout péché, outre ses effets sur les êtres humains, est par définition contre Dieu (Genèse 39 : 9 ; Psaume 51 : 6).

La transgression de toute instruction de Dieu est péché (1 Jean 5 : 17). Ne pas faire ce que l'on devrait faire (Jacques 4 : 17) et ne pas agir selon sa conscience (Romains 14 : 23) constituent également des péchés. De plus, le péché est une puissance asservissante dont il nous faut être délivrés et rachetés (Romains 7 : 23-25). De par nous-mêmes, nous n'avons pas le pouvoir d'initier cette rédemption (1 Pierre 1 : 18-19). Puisque le péché sous toutes ses formes nous sépare de Dieu (Ésaïe 59 : 1-3 ; Éphésiens 4 : 17-19) et entraîne finalement la mort, l'obéissance ne peut pas pour autant nous racheter de la conduite passée, bien qu'il faille obéir. Seul le sacrifice parfait de Jésus-Christ peut nous délivrer (Hébreux 2 : 14-15) et nous réconcilier avec Dieu.

Avec le pardon des péchés, disponible par la grâce de Dieu (Romains 3 : 24), les chrétiens trouvent la liberté en obéissant à la loi de Dieu (Jacques 1 : 21-25). Au lieu d'être esclaves du péché par la désobéissance, nous servons Dieu en lui obéissant et nous suivons le chemin qu'il a tracé pour atteindre la vie éternelle dans son royaume. Ce qui est un don gracieux et immérité de sa part (Romains 6 : 16-23).

Retourner à son ancienne vie de péché est une chose sérieuse aux yeux de Dieu (2 Pierre 2 : 20-22). Le seul péché qui ne puisse cependant être pardonné est le rejet délibéré du sacrifice de Jésus-Christ, sacrifice par lequel est possible le pardon des péchés (Hébreux 6 : 4-6). Ce péché est décrit par le Christ comme un « blasphème contre l'Esprit » (Matthieu 12 : 31), un rejet conscient de la puissance et de l'autorité de Dieu. Après que tous les êtres humains auront eu l'occasion d'avoir le salut, ceux qui ne se repentiront pas malgré tout seront détruits (Apocalypse 20 : 14-15). Ils recevront ainsi l'ultime salaire du péché — la seconde mort.

Bien que chaque personne soit responsable pour ses propres péchés (Ézéchiel 18 : 4, 20), Satan le diable est identifié comme le séducteur de l'humanité et comme celui qui, en fin de compte, est responsable de conduire les hommes à pécher (Apocalypse 12 : 9 ; 20 : 1-3).

Le sacrifice de Jésus-Christ

Nous croyons que Dieu a tant aimé ce monde de faibles pécheurs qu'il a donné son Fils unique qui, bien que tenté en toutes choses comme nous le sommes, a vécu dans la chair sans jamais pécher. Ce Fils, Jésus-Christ, est mort afin de servir de sacrifice pour les péchés de l'humanité. Sa vie, étant donné qu'il est le Créateur de toute l'humanité, a plus de valeur que la somme totale de toutes les vies humaines. Par conséquent, sa mort suffit pour payer l'amende des péchés de chaque être humain. En payant cette amende, il a permis, selon le plan de Dieu, que chaque être humain (et l'humanité en général) soit pardonné de ses péchés et soit libéré de la pénalité des péchés (Hébreux 4 : 15 ; 9 : 15 ; 10 : 12 ; Jean 1 : 18 ; 3 : 16 ; Colossiens 1 : 16-17, 22 ; 1 Jean 2 : 2 ; 4 : 10 ; Éphésiens 1 : 11 ; Apocalypse 13 : 8).

Jésus-Christ est le point central du christianisme. Le pardon des péchés et, finalement, le don de la vie éternelle ne sont disponibles que par l'intermédiaire de son sacrifice. Nous sommes réconciliés par sa mort, mais sauvés par sa vie (Romains 5 : 10). Les Écritures décrivent Jésus-Christ en utilisant plusieurs titres, par exemple : la Parole (Jean 1 : 1), notre Sauveur (1 Jean 4 : 14), notre Souverain Sacrificateur (Hébreux 9 : 11), notre Seigneur (Apocalypse 22 : 21), le Fils de Dieu (Apocalypse 2 : 18 ; 1 Jean 5 : 5), notre Pâque (1 Corinthiens 5 : 7), le Fils de l'homme (Apocalypse 14 : 14), le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs (Apocalypse 19 : 16).

Le Christ est notre Sauveur et le sacrifice suprême pour le péché. Bien qu'il fût divin, Jésus devint un être humain afin de mourir pour les péchés de l'humanité (Philippiens 2 : 5-7). Il fut abaissé au-dessous des anges pour subir la mort (Hébreux 2 : 9). Étant Fils de l'homme, il put faire l'expérience des épreuves de la vie humaine (Hébreux 4 : 15) pour mieux

compatir aux souffrances humaines en tant que Souverain Sacrificateur miséricordieux (Hébreux 2 : 17). Le Christ, notre Sauveur, donna sa vie pour que nous vivions. Lui, notre Pâque, il mourut d'une mort atroce afin que nous puissions comprendre l'importance du péché et l'immense signification de son sacrifice destiné à chaque être humain.

Jésus mena une vie parfaite et ne mérita donc pas la peine de mort. Il fut cependant prédestiné, avant la fondation du monde, à mourir (Apocalypse 13 : 8). Il représentait le sacrifice parfait pour le péché. Bien qu'accusé plus d'une fois de transgresser la loi de Dieu, ce ne fut jamais le cas. Nous acceptons son sacrifice comme essentiel à notre salut. Nous portons notre croix et nous le suivons en prenant exemple sur lui dans la conduite de notre vie (Luc 14 : 27), ce qui implique le fait d'être prêts à souffrir et à être persécutés selon l'exemple qu'il a laissé (1 Pierre 2 : 19-23). Nous remercions Dieu le Père d'avoir donné son Fils Jésus-Christ comme sacrifice parfait pour toute l'humanité (Jean 3 : 16).

Tout péché est pardonné suite au repentir et à l'acceptation du sacrifice du Christ. Le sacrifice suprême — la mort de Jésus-Christ — est nécessaire au pardon des péchés. Sa crucifixion, il y a plus de 1900 ans, est essentielle au plan de rédemption et de salut de Dieu.

En comprenant cette croyance fondamentale, nous pouvons être certains que nos péchés sont effacés. Nous pouvons aller de l'avant avec confiance dans notre vie chrétienne, en sachant que, par le sacrifice de Jésus-Christ, nous pouvons être réconciliés avec le Père. Suite à cette réconciliation, nous pouvons développer avec notre Père une relation qui nous donne espoir et assurance pour le futur. Nous pouvons anticiper la vie éternelle dans le royaume de Dieu comme un don de la grâce de Dieu, grâce au sacrifice que le Christ fit volontairement pour chacun d'entre nous.

Trois jours et trois nuits

Nous croyons que le Père ressuscita Jésus-Christ des morts après que son corps soit resté trois jours et trois nuits dans la tombe, ouvrant ainsi l'accès de la vie immortelle à l'homme mortel. Puis il monta aux cieux, où il est maintenant assis à la droite de Dieu le Père, étant notre Avocat et Souverain Sacrificateur (1 Pierre 1 : 17-21 ; 3 : 22 ; Matthieu 12 : 40 ; 1 Corinthiens 15 : 53 ; 2 Timothée 1 : 10 ; Jean 20 : 17 ; Hébreux 8 : 1 ; 12 : 2).

L'un des événements les plus importants et encourageants de tous les temps fut la résurrection de Jésus-Christ. Dieu le Père ressuscita son Fils unique, Jésus-Christ, qui avait été tué et placé dans une tombe à l'extérieur de Jérusalem. Sa mort, permise par le Père et à laquelle Jésus se soumit de plein gré (Jean 10 : 17-18), paya le salaire des péchés de tous les êtres humains ayant jamais vécu. La condition est toutefois qu'ils se repentent sincèrement de leurs péchés. Sa mort fut prévue par le Père et la Parole avant la fondation du monde comme un élément essentiel au salut de l'humanité (1 Pierre 1 : 20).

Dieu, dans sa justice, sa miséricorde et son amour souverains, rendit possible pour tous les êtres humains d'avoir leurs péchés pardonnés (sous condition de repentir et de foi) et d'être réconciliés avec lui par le sang du Christ, l'Agneau de Dieu (Matthieu 26 : 28 ; Apocalypse 12 : 11). Mais la mort de Jésus-Christ n'est pas tout. Si nous sommes réconciliés avec Dieu par la mort de Jésus, c'est par sa vie que nous serons sauvés (Romains 5 : 10).

C'est seulement par la résurrection du Christ à l'immortalité que nous pouvons avoir un Sauveur vivant qui, en tant que Souverain Sacrificateur, intercède auprès du Père en notre faveur (1 Timothée 2 : 5 ; Hébreux 4 : 15-16 ; Romains 8 : 26-27). C'est seulement parce que

Jésus-Christ fut ressuscité des morts que les êtres humains ont une raison de croire en l'Évangile du royaume de Dieu et de croire qu'ils peuvent être sauvés de la mort éternelle (1 Corinthiens 15 : 14-19). Sa résurrection donne une base aux êtres humains pour qu'ils espèrent pouvoir, eux aussi, hériter la vie éternelle (1 Pierre 1 : 3).

Comme seul signe divin qu'il était « plus que Jonas » et « plus que Salomon », Jésus offrit à sa génération à la fois le fait et les détails de sa résurrection. Par ceci, son message devait mener son auditoire au repentir (Matthieu 12 : 39-42). Il déclara qu'il serait trois jours et trois nuits — une période de 72 heures (Jean 11 : 9-10 ; Genèse 1 : 5) — dans le sein de la terre (la tombe), tout comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson (Jonas 2 : 1). Ailleurs, il déclara qu'il fallait qu'il soit « mis à mort, et qu'il ressuscite trois jours après » (Marc 8 : 31).

Le problème avec la croyance communément acceptée au sujet de la crucifixion et de la résurrection est qu'il n'y a pas trois jours et trois nuits entre le vendredi après-midi et le dimanche matin. Nous croyons que les preuves scripturaires et historiques nous permettent de conclure que Jésus mourut le mercredi après-midi, qu'il fut déposé précipitamment dans la tombe de Joseph d'Arimatee peu avant le coucher du soleil ce même après-midi (la veille d'un sabbat annuel, le premier jour des Pains sans Levain ; Jean 19 : 30-31, 42 ; Marc 15 : 42-46) et fut ressuscité par le Père peu avant le coucher du soleil le samedi, trois jours et trois nuits après avoir été mis dans la tombe, exactement comme il l'avait dit.

Cette explication est cohérente avec les détails des Écritures. Elle ne nécessite pas de s'évertuer à faire tenir trois jours et trois nuits entre le vendredi soir et le dimanche en spéculant sur des parties de jour et de nuit. Elle concilie les récits des femmes et des aromates, que l'on trouve dans Marc 16 : 1 et Luc 23 : 56. Dans le premier récit, les femmes fidèles se reposèrent lors du jour saint et après quoi elles se procurèrent les aromates. Dans le second récit, elles préparèrent les aromates et se reposèrent ensuite pendant le jour saint.

Ces récits se complètent si on comprend qu'il y avait deux périodes saintes au cours de cette semaine-là. Jésus fut crucifié le jour de la Pâque (Matthieu 26 : 18-20 ; 1 Corinthiens 5 : 7), qui était le jour de la préparation (Marc 15 : 42) du premier jour saint annuel du calendrier hébraïque, c'est-à-dire le premier jour des Pains sans Levain. Les femmes attendirent la fin de ce jour, achetèrent et préparèrent les aromates, puis

se reposèrent à nouveau le jour du sabbat hebdomadaire de Dieu, et se rendirent ensuite à la tombe tôt le dimanche matin pour appliquer les aromates au corps de Jésus.

Elles visitèrent la tombe après les sabbats saints (pluriel — comme devrait être traduit le grec original de Matthieu 28 : 1) de cette semaine-là. Le sabbat annuel (les jours saints annuels sont aussi appelés « sabbats », Lévitique 16 : 31, 23 : 24) eut lieu le jeudi, et le sabbat hebdomadaire le samedi. Quand elles arrivèrent à la tombe tôt le dimanche matin, elles la trouvèrent vide et entendirent l'ange disant que Jésus était vivant et ne se trouvait pas là (Marc 16 : 6).

Un nombre significatif de preuves historiques et scripturaires désignent l'an 31 comme l'année de la crucifixion et de la résurrection du Christ. Certaines d'entre elles sont l'accomplissement de la prophétie de Daniel sur la venue du Messie (Daniel 9 : 24-26 ; Esdras 7, décret d'Artaxerxès) et une considération attentive de trois événements importants : la date probable de la naissance de Jésus, son âge au début de son ministère et la durée de son ministère.

Le calcul du calendrier hébraïque situe la Pâque de l'an 31 un mercredi, et la mort de Jésus-Christ lors de ce jour remplit son rôle de véritable Agneau pascal de Dieu (1 Corinthiens 5 : 7). Le jour suivant, le jeudi, était un sabbat saint (annuel). Ce jeudi-là, les principaux sacrificateurs et pharisiens vinrent voir Pilate pour obtenir la permission de sceller et de garder la tombe de Jésus (Matthieu 27 : 62-66). Plus tard, le dimanche, Jésus ressuscité parcourut la route qui allait à Emmaüs et parla avec deux de ses disciples qui discutaient de tout ce qui s'était passé, y compris de la visite des principaux sacrificateurs à Pilate le jeudi (Luc 24 : 13-14, 20). Il mentionnèrent que ce jour, le dimanche, était le troisième depuis que toutes ces choses s'étaient produites (verset 21).

En résumé, nous croyons que Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu, mourut pour nos péchés le jour de la Pâque, qu'il fut dans la tombe trois jours et trois nuits (72 heures). Ensuite, il fut ressuscité et après d'autres contacts avec les disciples, il monta au ciel pour s'asseoir à la droite du Père, bien supérieur à tous en puissance, gloire et honneur (Éphésiens 1 : 19-23).

Le repentir

Nous croyons que tous ceux qui se repentent sincèrement de leurs péchés par une soumission et une obéissance complètes à Dieu, et qui par la foi acceptent Jésus-Christ en tant que leur Sauveur personnel, voient leurs péchés pardonnés par la grâce divine. Ces personnes sont justifiées ; l'amende du péché leur est pardonnée, et elles reçoivent le don du Saint-Esprit, qui demeure littéralement en elles et leur donne l'amour divin qui seul peut accomplir la loi et produire la justice. Elles sont baptisées par l'Esprit dans le corps du Christ, qui est la vraie Église de Dieu. Nous croyons qu'un véritable changement de vie et d'attitude a lieu. Seuls ceux en qui le Saint-Esprit demeure et qui sont guidés par lui sont à Christ (Actes 2 : 38 ; 3 : 19 ; 5 : 29-32 ; 2 Corinthiens 7 : 10 ; Jean 3 : 16 ; Éphésiens 1 : 7 ; 2 : 7-9 ; Romains 3 : 21-26 ; 5 : 5 ; 6 : 6 ; 8 : 4, 9-10, 14 ; Jérémie 33 : 8 ; Jean 14 : 16-17 ; 1 Corinthiens 12 : 12-13 ; Philippiens 2 : 3-5).

Le repentir des œuvres mortes fait partie des fondements cités dans Hébreux 6 : 1-2 qui mènent en fin de compte à la perfection et à la vie éternelle. Jésus montra l'importance du repentir en déclarant par deux fois : « Mais si vous ne vous repentez, vous périrez tous également. » (Luc 13 : 3-5.) Dieu exige que chacun se repente (Actes 17 : 30 ; 2 Pierre 3 : 9).

Dans le premier sermon relaté de l'Église du Nouveau Testament, Pierre dit à l'auditoire de se repentir (Actes 2 : 38). Le repentir représente plus que le fait d'être désolé et de faire preuve de remords pour ses actions passées (2 Corinthiens 7 : 8-11). Le véritable repentir implique une prise de conscience de notre nature et de son opposition à Dieu (Romains 8 : 7). Il nécessite un changement, une volte-face complète et profonde, l'abandon de la voie du

monde pour suivre celle de Dieu (Ésaïe 55 : 7-8 ; Actes 26 : 20). C'est une abdication totale et une obéissance volontaire, basées sur la connaissance de la façon dont Dieu veut que nous menions notre vie.

Implorer Dieu de pardonner nos péchés et accepter Jésus-Christ en tant que Sauveur personnel constituent le début du repentir. Ce n'est pas une décision basée uniquement sur l'émotion, bien que l'émotion en soit certainement une partie importante (Actes 2 : 37) ; mais c'est la décision d'obéir sincèrement à Dieu par la foi en Jésus-Christ. Par cette foi, la justice du Christ devient nôtre (Philippiens 3 : 8-9 ; Romains 8 : 1-4). Le repentir n'est pas le simple fait de se plier à un système de religion ou à un ensemble de règles. La confiance en Dieu et en ses voies nous pousse à agir en accord avec sa volonté et à manifester des œuvres de justice (Jacques 2 : 17-26). Le véritable repentir divin ne peut être obtenu par un effort personnel. C'est un don de Dieu (2 Timothée 2 : 25). Il représente l'une des nombreuses bonnes choses que notre Père céleste nous accorde (Jacques 1 : 17). C'est Dieu qui nous mène au repentir (Romains 2 : 4).

Le repentir est une étape primordiale du processus de conversion. Pierre poursuivit dans le premier sermon : « Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit. » (Actes 2 : 38.) Nous devons nous repentir du péché, qui est la transgression de la loi de Dieu (1 Jean 3 : 4). Le repentir précède le baptême.

Après le repentir et le baptême, l'Esprit de Dieu nous est donné par l'imposition des mains (2 Timothée 1 : 6). Le Saint-Esprit nous conduit alors à vivre la voie de Dieu (Romains 8 : 14). Nous possédons désormais l'amour de Dieu qui nous motive à garder ses lois (1 Jean 5 : 3). Les vrais chrétiens ont le Saint-Esprit (Romains 8 : 9) et s'efforcent de vivre comme le Christ a vécu (1 Jean 2 : 6).

Le repentir cause à la fois du chagrin et de la joie. Il mène à une relation joyeuse et éternelle avec notre Dieu aimant, notre Créateur et source de vie. Il concentre notre vision sur l'amour et la miséricorde de Dieu, et sur le pardon des péchés rendu possible par le sacrifice de notre Seigneur et Sauveur, Jésus-Christ. Le repentir est nécessaire pour se débarrasser du « vieil homme » et faire partie de la famille de Dieu (Éphésiens 4 : 20-24). Jésus a déclaré : « Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche. Repentez-vous, et croyez à la bonne nouvelle. » (Marc 1 : 15.) L'espérance de faire partie du royaume de Dieu est certainement une raison de se réjouir !

Peu après le repentir selon Dieu, nous devrions être baptisés et recevoir le don du Saint-Esprit (Actes 2 : 37-38), effaçant ainsi tous les péchés passés (Romains 3 : 25). Vient ensuite une vie conduite par l'Esprit de Dieu, une vie qui croît dans la grâce et la connaissance, qui porte du fruit et est perfectionnée dans la sainteté et la justice (2 Pierre 3 : 18 ; Matthieu 13 : 23 ; 2 Corinthiens 7 : 1).

Le repentir doit cependant être continu. Ce n'est pas une action ponctuelle dans la vie du croyant. Une personne convertie doit continuer à combattre le péché dans sa vie (1 Jean 1 : 8-10 ; 2 : 1). Sa nature humaine est présente tout le reste de sa vie et fait la guerre à son esprit, la conduisant à pécher. Elle veut plaire et obéir à Dieu. L'amour de Dieu en cette personne (Romains 5 : 5) reconnaît la voie parfaite de Dieu et veut suivre cette voie, mais réalise également la faiblesse de la chair (Romains 7 : 12-25).

Dieu ne condamne pas le croyant (Romains 8 : 1) tant que celui-ci garde une attitude repentante pour vaincre le péché (Apocalypse 2 : 7, 11, 17, 26 ; 3 : 5, 12, 21). La personne convertie continue, par le repentir et la foi, à compter sur le sacrifice de Jésus-Christ pour couvrir ses péchés dans ce combat de toute une vie.

Le baptême d'eau

Nous croyons à l'ordonnance du baptême par immersion, faisant suite au repentir. Grâce à l'imposition des mains et à la prière, le croyant reçoit le Saint-Esprit et devient membre du corps spirituel de Jésus-Christ (Matthieu 3 : 13, 16 ; Jean 3 : 23 ; Actes 2 : 38 ; 8 : 14-17 ; 19 : 5-6 ; 1 Corinthiens 12 : 13).

Jean-Baptiste introduisit un baptême de repentance, lié au concept du pardon des péchés (Matthieu 3 : 1-6 ; Marc 1 : 4-5). Jésus lui-même fut baptisé par Jean (Matthieu 3 : 13-17), non parce qu'il avait besoin de se

repentir et d'être pardonné, mais pour donner l'exemple à ses disciples à travers les âges.

Le mot baptiser est simplement une version francisée du mot grec baptizo, qui signifie « immerger ». Par définition, la seule forme biblique de baptême est donc une immersion complète dans l'eau. Pour baptiser, Jean-Baptiste choisit un endroit du Jourdain où l'eau était suffisamment profonde (Jean 3 : 23).

Pour le chrétien, l'ordonnance du baptême est extrêmement importante. Par une seule action, le croyant se remémore la mort, l'ensevelissement et la résurrection du Christ : ceci est lié au symbole de la « mort » et de la « résurrection » de la « tombe d'eau » pour marcher en nouveauté de vie (Romains 6 : 3-6 ; Colossiens 2 : 12-13). La promesse de la résurrection future du croyant dans le royaume de Dieu est également inhérente à ce symbolisme. Le pécheur pardonné émerge des eaux du baptême pour vivre une vie nouvelle en Christ, libéré de la sentence de mort encourue pour le péché. Les eaux du baptême ont symboliquement lavé ses péchés. À cet égard, le baptême est la manifestation extérieure de la résolution intérieure du croyant de donner sa vie à Dieu et de se soumettre à lui et à sa voie (Éphésiens 4 : 20-24).

Le baptême, qui est un commandement, doit être précédé de la foi et du repentir (Actes 2 : 37-38 ; Marc 16 : 16). Le symbole même du baptême témoigne d'une volonté « d'enterrer » l'ancienne vie de péché (Romains 6 : 11). Il est d'une importance primordiale de reconnaître notre culpabilité et notre besoin de Jésus-Christ pour être sauvés des conséquences du péché. Ce repentir est caractérisé par un changement du cœur et des actions et il se base sur la foi personnelle et un engagement total à Jésus-Christ et Dieu le Père (Luc 14 : 25-33 ; Colossiens 2 : 12). Seule une personne suffisamment mûre pour saisir et apprécier pleinement la nécessité de l'engagement de toute une vie devrait être baptisée. La Bible n'indique nullement que le baptême soit approprié pour les enfants.

Le baptême est suivi d'une prière et de l'imposition des mains. Cela fait partie du processus par lequel nous recevons le don de l'Esprit de Dieu (Actes 8 : 14-18). C'est par le Saint-Esprit que le Christ vit dans le chrétien (Jean 14 : 16-17, 23 ; Galates 2 : 20). Par ce processus, le croyant est placé dans le corps spirituel du Christ (1 Corinthiens 12 : 12-13), causant ainsi de la joie dans le ciel (Luc 15 : 7).

L'autorité de baptiser les croyants fait partie de la mission que Jésus-Christ donna à ses disciples (Matthieu 28 : 18-20). Ceux qui viennent au repentir par l'appel de Dieu (Jean 6 : 44) recherchent donc le baptême pour le pardon des péchés, suivant ainsi l'exemple et l'instruction de Jésus-Christ.

Le jour du sabbat

Nous croyons que le septième jour de la semaine est le sabbat du Seigneur, notre Dieu. En ce jour, Dieu nous ordonne de nous reposer de nos travaux et de l'adorer, en suivant les enseignements et l'exemple de Jésus, des apôtres et de l'Église du Nouveau Testament (Genèse 2 : 2-3 ; Exode 20 : 8-11 ; 31 : 13-17 ; Lévitique 23 : 3 ; Ésaïe 58 : 13 ; Hébreux 4 : 4-10 ; Marc 1 : 21 ; 2 : 27-28 ; 6 : 2 ; Actes 13 : 42-44 ; 17 : 2 ; 18 : 4 ; Luc 4 : 31).

Le jour du sabbat a été institué et mis à part pour l'homme depuis la création. Dieu bénit et sanctifia le septième jour, et, en ce jour, se reposa de toutes ses œuvres. Le sabbat suivit le jour de la création du premier homme. C'est un moment ordonné pour que l'homme se concentre sur une relation proche et personnelle avec son Créateur (Genèse 2 : 2-3).

Le sabbat a été créé et mis à part pour l'homme depuis la création et lui apporte un bénéfice direct. Jésus-Christ est maître du sabbat, liant ainsi à jamais le Créateur lui-même à ce jour saint (Marc 2 : 27-28). C'est un moment très spécial, fait pour approfondir et élargir la dévotion et la relation de l'homme avec Dieu. Quand nous ne cherchons pas à suivre notre propre voie, nous trouvons du plaisir en ce qui plaît à Dieu (Ésaïe 8 : 13-14).

Dieu donna des instructions concernant l'observance du sabbat dans Exode 20 : 8-10. L'homme doit se souvenir « *du jour du repos, pour le sanctifier* ». L'homme sanctifie le sabbat en adorant Dieu et en se repo-

sant lors du septième jour. En agissant ainsi, les chrétiens suivent l'exemple de leur Créateur et se souviennent de celui qui leur a donné la vie.

Dans Deutéronome 5 : 12-15, Dieu met à nouveau l'accent sur la nécessité d'observer le sabbat. Il explique que le sabbat nous rappelle qu'il est non seulement le Créateur, mais aussi celui qui libère de l'esclavage (voir également Luc 4 : 18-19). Israël ancien se souvenait d'avoir été libéré de l'esclavage physique en Égypte. Les chrétiens se souviennent d'être libérés de l'esclavage spirituel par Jésus-Christ (Romains 6 : 16-18).

Exode 31 : 13-17 montre que le sabbat est un signe entre Dieu et son peuple et qu'il constitue une alliance perpétuelle. Ceci s'ajoute à l'instruction donnée lors de la création et dans les dix commandements. Le sabbat doit être gardé saint pour rappeler à ceux que Dieu appelle qu'il est celui qui les met à part, et qu'ils sont ses enfants.

Quand Jésus reviendra sur terre et établira le royaume de Dieu, le sabbat sera observé régulièrement pour l'adorer et le servir (Ésaïe 66 : 23).

La vérité qu'il subsiste un repos de sabbat pour l'humanité (Hébreux 4 : 9) est confirmée par l'exemple vivant de Jésus-Christ (Luc 4 : 31) et par celui de ses disciples après sa mort et sa résurrection.

Paul enseignait les Gentils au sujet du sabbat (Actes 13 : 42-44), suivant à la fois la loi de Dieu et l'exemple du Christ. Partout où il allait, Paul enseignait le jour du sabbat, selon sa coutume, et il établissait des Églises qui observaient le sabbat (Actes 17 : 2 ; 18 : 4). Dans les écrits des apôtres ou les pratiques de l'Église du Nouveau Testament, on ne peut trouver aucun exemple qui suggère un quelconque changement dans l'exemple et l'enseignement reçus du Christ.

En conclusion, le sabbat se réfère à la création et rappelle à l'homme son Créateur. Dans le présent, il rappelle à ceux qui gardent le septième jour saint que Dieu est celui qui les a rachetés du péché. Finalement, le sabbat est lié au retour de Jésus-Christ et à l'établissement du royaume de Dieu, quand il existera un véritable repos pour toute l'humanité (Hébreux 4 : 4-10).

La Pâque

Nous croyons en l'observance de la Pâque du Nouveau Testament, le soir du 14^e jour du mois d'Abib, qui est l'anniversaire de la mort de notre Seigneur (Lévitique 23 : 5 ; Luc 22 : 13-14).

Le fait que Jésus institua les nouveaux symboles de la Pâque, le pain et le vin, et déclara au sujet du vin : « Ceci est mon sang, le sang de l'alliance » (Matthieu 26 : 28 ; Marc 14 : 24), montre clairement que la cérémonie de la Pâque que nous devons observer fait partie de la Nouvelle Alliance (Nouveau Testament). Jésus identifia également personnellement cette cérémonie *commémorative* (Luc 22 : 19) comme « cette Pâque » (verset 15). Et il l'observa à la date mise à part dans Lévitique 23, selon l'observance annuelle du 14 Abib du calendrier hébraïque.

Jésus lui-même fixa le moment du service de la Pâque du Nouveau Testament la nuit avant sa mort. Paul confirma que nous devons l'observer « *dans la nuit où il fut livré* » (1 Corinthiens 11 : 23-26 ; Luc 22 : 14-20 ; Jean 13 : 1-17) — au commencement du 14 Abib. Jésus appliqua spécifiquement le nom de « Pâque » à ce service commémoratif spécial (Matthieu 26 : 18 ; Luc 22 : 8, 15). Il donna à ses disciples des instructions concernant comment, quand et où ils devaient se préparer à cette nouvelle façon de représenter la mort du Messie (Luc 22 : 7-13).

La Pâque du Nouveau Testament ne concerne pas seulement la mort de « l'agneau de Dieu ». Elle concerne aussi ses souffrances (Luc 22 : 15). Nous devons nous souvenir du sacrifice complet qu'il fit — incluant à la fois sa souffrance et sa mort. Sa souffrance, sa mort, et son ensevelissement eurent lieu tous trois le 14 Abib. Les symboles du pain et du vin remplacèrent l'agneau sacrificiel de l'Ancien Testament (Exode 12), qui était une préfiguration de Jésus-Christ.

Jésus, en tant qu'Agneau de Dieu, est « notre Pâque » (1 Corinthiens 5 : 7). Le pain et le vin représentent son sacrifice total : sa souffrance et sa mort.

La mort de Jésus eut lieu l'après-midi du 14 Abib, mais ses souffrances commencèrent la nuit avant sa mort alors qu'il était encore avec ses disciples. « Il prit avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, et il commença à éprouver de la tristesse et des angoisses. Il leur dit alors : Mon âme est triste jusqu'à la mort ; restez ici, et veillez avec moi. » (Matthieu 26 : 37-38.)

Cette pratique de nous souvenir de la mort du Christ, notre Pâque, au commencement du 14, la nuit où il fut trahi, et de garder la fête des Pains sans Levain du commencement du 15 à la fin du 21 est conforme aux instructions données dans les Écritures. Le récit biblique est clair à ce sujet, et nous n'avons aucune difficulté à discerner le déroulement correct des événements : la Pâque est suivie par les Pains sans Levain.

Puisque Christ est notre Pâque, le pain et le vin sont des rappels de ses souffrances et de sa mort. Étant Juifs, Jésus-Christ et les disciples avaient observé la Pâque tout au long de leur vie. Mais, désormais, de nouveaux symboles existaient. Le Christ montra à ses disciples la signification profonde de la Pâque par ces nouveaux symboles et par ses souffrances et sa mort ultimes le quatorzième jour du premier mois.

Après avoir dit à ses disciples de boire le vin, Jésus déclara : « Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour beaucoup, pour le pardon des péchés. » (Matthieu 26 : 28.) Le fait pour le Christ d'avoir institué les symboles de la Pâque est en harmonie avec son rôle de « médiateur de la nouvelle alliance » (Hébreux 12 : 24).

Avec son sacrifice, il prit sur lui-même la peine de tous les péchés de l'humanité (1 Pierre 3 : 18). Lorsque nous prenons le pain et le vin, nous reconnaissons que son corps et son sang sont donnés pour couvrir nos péchés. Par la foi dans le sacrifice de Jésus-Christ, nous sommes réconciliés avec le Père. La réconciliation nous permet d'accéder au Père, de venir avec assurance devant son trône de grâce pour obtenir de l'aide dans nos besoins (Hébreux 4 : 16). C'est grâce à son sacrifice que nous pouvons être guéris spirituellement, physiquement, mentalement et sur le plan émotionnel (Ésaïe 53 : 4-5 ; Jacques 5 : 14).

Quand nous mangeons le pain, nous symbolisons la vie du Christ en nous (Jean 6 : 53-54). Nous montrons également notre unité avec le

Christ et avec chaque membre du corps de Christ — l'Église (1 Corinthiens 10 : 16), ainsi que notre volonté de vivre selon la parole de Dieu.

Jésus nous commande d'observer le service de la Pâque en souvenir de lui (Luc 22 : 19-20). Paul montre clairement dans 1 Corinthiens 11 : 20-26 que l'Église doit se réunir et manger le pain et boire la coupe. Le but de cette cérémonie est d'annoncer « la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » — représentant la seule façon dont l'humanité puisse être réconciliée avec Dieu le Père. Paul nous dit également que nous sommes uniquement *réconciliés* avec Dieu le Père par la mort de Jésus et *sauvés* par sa vie (Romains 5 : 10).

Le lavement des pieds durant le service de la Pâque fut établi par Jésus. Après avoir donné un exemple personnel de service en lavant les pieds de ses disciples, il nous dit : « Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez. » (Jean 13 : 17.)

Ces trois éléments — le lavement des pieds, le pain et le vin — font partie de la cérémonie annuelle observée par l'Église de Dieu Unie, *Association Internationale*. Cette cérémonie, telle qu'établie par la parole de Dieu, n'est observée qu'une fois par an, peu après le coucher du soleil le soir du début du quatorzième jour du premier mois du calendrier hébraïque.

Les fêtes de Dieu

Nous croyons en l'observance des sept jours saints annuels donnés par Dieu à Israël ancien, et qui furent observés par Jésus-Christ, ainsi que par les apôtres et l'Église du Nouveau Testament. Ces jours saints révèlent le plan divin de salut (Colossiens 2 : 16-17 ; 1 Pierre 1 : 19-20 ; 1 Corinthiens 5 : 8 ; 15 : 22-26 ; 16 : 8 ; Jacques 1 : 18 ; Exode 23 : 14-17 ; Lévitique 23 ; Luc 2 : 41-42 ; 22 : 14-15 ; Jean 7 : 2, 8, 10, 14 ; Actes 2 : 1 ; 18 : 21 ; 20 : 16 ; Zacharie 14 : 16-21).

Lorsque Dieu délivra la nation d'Israël de sa captivité en Égypte, il lui ordonna de l'adorer de façon spéciale pendant les périodes de moisson de l'année (Exode 23 : 14-16 ; Deutéronome 16 : 1-17). Dieu appela ces célébrations ses fêtes, ou « fêtes de l'Éternel » (Lévitique 23 : 2-4). Le message de l'Évangile et le plan de salut de Dieu sont enrichis par la compréhension que les récoltes physiques symbolisent les moissons spirituelles des êtres humains. Celles-ci sont rendues possibles par le salut de Dieu offert en Jésus-Christ (Matthieu 9 : 37-38 ; Jean 4 : 35 ; 15 : 1-8 ; Colossiens 2 : 16-17).

Les sept jours saints annuels sont des sabbats annuels. Ce sont de saintes convocations, ou des assemblées commandées, pour le peuple de Dieu. Ces jours sont saints parce qu'ils sont sanctifiés (mis à part) par Dieu. Il ordonne à son peuple de s'assembler pour l'adorer et recevoir des enseignements sur lui et son plan. Son commandement va au-delà de la seule adoration ; il inclut la fraternisation et la réjouissance de ceux réunis (Lévitique 23 : 1-4 ; Deutéronome 14 : 23-26 ; Néhémie 8 : 1-12).

Le récit du Nouveau Testament montre que Jésus-Christ et l'Église continuèrent d'observer ces jours. Jésus observa ces fêtes ; et il nous est dit, à nous ses disciples, de marcher comme lui-même marcha (Jean 7 : 8-14 ; 1 Jean 2 : 6). L'Église du Nouveau Testament débuta lors d'une fête annuelle : le jour de la Pentecôte (Actes 2 : 1-4). Les apôtres et les disciples de l'Église primitive continuèrent à observer ces fêtes longtemps après la mort et la résurrection de Jésus (Actes 18 : 21 ; 20 : 16 ; 27 : 9 ; 1 Corinthiens 5 : 8). Paul prêcha leur observance et les présenta comme « l'ombre » ou le résumé des grands événements du plan de salut de Dieu qui doivent encore s'accomplir (Colossiens 2 : 16-17). Il déclara également à la congrégation de Corinthe : « *Célébrons donc la fête.* » (1 Corinthiens 5 : 8.)

L'observance de ces fêtes aide le peuple de Dieu à se concentrer sur l'œuvre de Jésus le Messie et sert de rappel tout au long de l'année. C'est par la prédication de l'Évangile du royaume de Dieu et l'appel divin à une nouvelle voie de vie (Jean 6 : 44) que nous voyons l'Église se développer en tant que famille de Dieu. À travers le Christ — élément central — nous commençons à comprendre la signification spéciale et cachée des fêtes annuelles.

Sept jours saints — ou sabbats annuels — sont des fêtes annuelles. Ces jours saints sont le premier et le dernier jour des Pains sans Levain, la fête de la Pentecôte, la fête des Trompettes, le jour des Expiations, le premier jour de la fête des Tabernacles et le Dernier Grand Jour. Bien que la Pâque soit une fête, elle n'est pas un sabbat annuel.

Le plan de salut, tel que révélé dans les Saintes Écritures, est dépeint dans la signification de ces sept fêtes annuelles.

- **La Pâque** nous enseigne que Jésus-Christ fut sans péché et que, en tant que véritable Agneau de Dieu, il donna sa vie afin que les péchés de l'humanité puissent être pardonnés et la sentence de mort annulée (1 Corinthiens 5 : 7 ; 1 Pierre 1 : 18-20 ; Romains 3 : 25). La Pâque, bien qu'elle ne soit pas observée comme un jour saint, est la première fête de l'année.

- **La fête des Pains sans Levain** nous enseigne que nous avons été appelés à rejeter l'iniquité et à nous repentir du péché. Nous devons vivre de toute parole de Dieu et selon les enseignements de Jésus-Christ (1 Corinthiens 5 : 8 ; Matthieu 4 : 4). Pendant cette fête, le levain symbolise le péché et, en tant que tel, est retiré de nos maisons durant les sept jours de la fête (1 Corinthiens 5 : 7-8 ; Exode 12 : 19). En mangeant du pain sans levain, nous représentons une vie de sincérité et de vérité, sans péché.

- **La fête de la Pentecôte**, ou des prémices, nous enseigne que Jésus-Christ vint pour bâtir son Église. Cette fête représente la venue du Saint-Esprit et l'établissement de l'Église. Les prémices sont ceux qui hériteront du salut au retour du Christ. Ils ont reçu la puissance du Saint-Esprit, qui crée en chacun d'eux une nature et un cœur nouveaux pour vivre selon les commandements de Dieu (Exode 23 : 16 ; Actes 2 : 1-4, 37-39 ; 5 : 32 ; Jacques 1 : 18).

- **La fête des Trompettes** nous enseigne que Jésus-Christ reviendra sur terre de façon visible à la fin de cet âge. À ce moment-là, il ressuscitera les saints qui sont morts et changera instantanément les saints vivant encore en des êtres spirituels immortels (Matthieu 24 : 31 ; 1 Corinthiens 15 : 52-53 ; 1 Thessaloniens 4 : 13-17). Cette fête préfigure le son des trompettes qui précédera son retour. Sept anges avec sept trompettes sont décrits dans Apocalypse 8 à 10. Le Christ reviendra au son de la septième trompette (Apocalypse 11 : 15).

• **Le jour des Expiations** nous enseigne que Jésus-Christ donna sa vie pour expier les péchés de toute l'humanité. Ce jour indique également le moment où Satan sera lié pour mille ans (Lévitique 16 : 29-30, 20-22 ; Apocalypse 20 : 1-3). Ce jour saint représente notre Souverain Sacrificateur, Jésus-Christ, faisant l'expiation pour nos péchés, ce qui nous permet d'être réconciliés avec Dieu et d'entrer dans le « lieu très saint » (Hébreux 9 : 8-14 ; 10 : 19-20). Le jeûne de ce jour nous rapproche de Dieu et représente la réconciliation de l'humanité avec Dieu. Dans ce processus, le Christ est essentiel en tant que notre Souverain Sacrificateur (Hébreux 4 : 14-15 ; 5 : 4-5, 10) et sacrifice éternel pour nos péchés (Hébreux 9 : 26-28).

• **La fête des Tabernacles** nous enseigne que, lorsque Jésus-Christ reviendra, une nouvelle société sera établie avec lui. Il sera Roi des rois et Seigneur des seigneurs. Il mettra en place son gouvernement sur la terre pour mille ans, assisté par les saints ressuscités (Apocalypse 19 : 11-16 ; 20 : 4 ; Lévitique 23 : 39-43 ; Matthieu 17 : 1-4 ; Hébreux 11 : 8-9). Le gouvernement sous les lois divines s'étendra depuis Jérusalem jusque dans le monde entier, pour introduire une période de paix et de prospérité sans précédent (Ésaïe 2 : 2-4 ; Daniel 2 : 35, 44 ; 7 : 13-14).

• **Le Dernier Grand Jour**, ou huitième jour, nous enseigne que Jésus-Christ achèvera sa moisson d'êtres humains en ressuscitant les morts et en offrant le salut à tous les êtres humains qui sont morts dans le passé et qui n'ont jamais eu l'occasion d'accéder au salut (Ézéchiel 37 : 1-14 ; Romains 11 : 25-27 ; Luc 11 : 31-32 ; Apocalypse 20 : 11-13).

Le cycle annuel de célébration des fêtes et jours saints rappelle aux disciples du Christ que son plan est en œuvre. En partant d'une situation de péché et de mort, le salut s'étend et le don de la vie éternelle dans la famille de Dieu est offert à toute l'humanité — passée, présente et future.

Les lois alimentaires divines

Nous croyons que les viandes appelées « impures » par Dieu dans Lévitique 11 et Deutéronome 14 ne doivent pas être consommées.

Les Écritures révèlent que Dieu créa la vaste gamme de vie animale qui habite notre planète. Elles ajoutent que certains animaux furent créés dans le but spécifique de servir de nourriture à l'être humain (1 Timothée 4 : 3). Bien qu'un chrétien ne soit pas obligé de manger de la viande, le végétarisme sous toutes ses formes pratiqué dans un but religieux est considéré comme une faiblesse spirituelle (Romains 14 : 2).

Il n'y a pas de déclaration claire quant au moment où Dieu révéla pour la première fois la différence entre les animaux désignés « purs » et ceux qui ne le sont pas. L'absence d'un commandement clair à ce sujet ne doit pas être considérée comme la preuve qu'aucune instruction ne fut communiquée. Il existe peu de commandements clairs dans les premières pages de la Bible, mais les exemples cités révèlent que les normes de bien et de mal étaient clairement comprises. Par exemple, il n'existe pas de commandement clair contre le meurtre avant le meurtre de Caïn contre son frère Abel. Mais personne ne conclurait que le meurtre était acceptable avant cet événement. Le livre de la Genèse peut être décrit comme le livre du commencement. Ce livre fut écrit par Moïse pour fournir un récit historique de ce qui se passa, et non pour fournir des lois. Les lecteurs ne devraient pas supposer que la loi n'existait pas depuis le commencement.

La première déclaration dans les Écritures concernant les animaux « purs » et « impurs » se trouve dans Genèse 7 : 2, où il est commandé à Noé de prendre sept couples d'animaux purs et seulement une paire d'animaux impurs. Lorsque Dieu dit à Noé de construire une arche géante, il donna des instructions explicites sur sa taille, sa composition et sa concep-

tion. Toutefois, Dieu ne vit pas la nécessité d'apprendre à Noé quelles créatures étaient pures et lesquelles ne l'étaient pas. Les instructions de Dieu et la réponse de Noé indiquent clairement que ce dernier comprenait et savait.

À la fin du déluge, Dieu dit à Noé : « Tout ce qui se meut et qui a vie vous servira de nourriture : je vous donne tout cela comme l'herbe verte. » (Genèse 9 : 3.) Le verset précédent fait remarquer que, bien qu'il restât peu d'hommes en vie et que des animaux grands et dangereux eussent été préservés, Noé et sa famille n'avaient pas besoin de les craindre.

Le verset 3 montre que les animaux existent dans l'intérêt de l'homme. Ils ont été donnés à l'homme pour être contrôlés par lui, comme les plantes vertes ont été données. Certaines plantes conviennent à l'alimentation, certaines servent de matériaux de construction, d'autres sont faites pour embellir et pour le plaisir, d'autres encore sont vénéneuses et peuvent causer des maladies et entraîner la mort si elles sont ingérées. De la même façon, certains animaux sont utiles à l'alimentation, tandis que d'autres fournissent des fibres pour les vêtements, de la force pour travailler la terre, ou protègent des dangers.

Toutes les fois que les Écritures mentionnent, avant le Mont Sinaï, des animaux en rapport avec les aliments ou avec les sacrifices, il s'agit invariablement d'animaux purs (Genèse 15 : 9 — génisse, chèvre, bélier, tourterelle et colombe ; Genèse 22 : 13 — bélier ; Exode 12 : 5 — agneau ou chevreau). Il est évident que la loi sur les viandes pures et impures existait avant l'Ancienne Alliance, sans considération du rôle qu'elle ait pu jouer au sein de cette alliance.

Lors de la mise en place du système lévitique, il fut nécessaire de codifier des règles qui étaient déjà en vigueur depuis un certain temps. Deux passages des Écritures, Lévitique 11 : 1-47 et Deutéronome 14 : 3-21, indiquent clairement quelles créatures sont mises à part pour servir de nourriture (bien que ces passages ne fassent que codifier des pratiques qui existaient bien avant le système lévitique). Le terme utilisé pour désigner les animaux dont la chair est acceptable à Dieu est pur, tandis que le terme utilisé pour ceux qui ne conviennent pas à l'alimentation est impur.

Les Écritures ne révèlent pas exactement pourquoi Dieu désigna certaines chairs animales propres à l'alimentation, et d'autres non. Quelles que soient les raisons, Dieu sait pourquoi et comment il créa chaque animal. Et il désigne certaines substances bonnes pour l'alimentation et d'autres non.

Divers passages du Nouveau Testament indiquent que les lois sur les viandes pures et impures étaient toujours observées par Jésus-Christ et ses disciples. Aussi désireux que fussent les dirigeants religieux d'accuser Jésus de violer leurs interprétations de la loi religieuse, il n'est rapporté nulle part qu'ils le confrontèrent à propos de ses enseignements ou pratiques à ce sujet. Eût-il préconisé de manger des viandes impures, que cela aurait été un moyen idéal de ternir sa réputation auprès des masses, celles-ci auraient été scandalisées par une telle idée. Dans le passage souvent controversé de Marc 7, les propos de Jésus auraient outragé les dirigeants religieux s'ils avaient interprété sa déclaration de la même façon que beaucoup de gens essaient de l'expliquer aujourd'hui. Prendre Marc 7 comme l'autorisation de manger des viandes impures est fondé sur un usage différent de la grammaire que l'on ne trouve que dans quelques-uns des manuscrits grecs.

Actes 10 illustre très bien la compréhension qu'avait l'Église primitive du Nouveau Testament sur les viandes pures et impures, bien que ce ne soit pas l'objet principal de la vision. Pierre reçut une vision de Dieu l'instruisant de porter le message de l'Évangile aux nations et aux peuples n'appartenant pas à la communauté juive. Au cours de cette vision, Pierre refusa trois fois de prendre des animaux impurs qui lui étaient présentés et il resta perplexe quant à la signification de la vision. Dieu lui révéla que cela concernait des personnes et non des animaux purs et impurs. Il fut révélé à Pierre de « ne regarder aucun homme comme souillé et impur » (versets 28-29).

Ce chapitre prend fin avec le don du Saint-Esprit accordé à la maison de Corneille — preuve que l'Évangile atteignait désormais toutes les nations (versets 44-48). Bien que cette partie des Écritures soit utilisée pour dire qu'il est permis de manger des animaux impurs, elle indique clairement l'opposé. Cet événement eut lieu plusieurs années après les débuts de l'Église du Nouveau Testament. Pierre rejeta cependant l'idée de manger de la viande impure, allant même jusqu'à protester qu'il n'avait « jamais rien mangé de souillé ni d'impur » (verset 14).

Paul écrivit au sujet d'aliments « que Dieu a créés pour qu'ils soient pris avec actions de grâces par ceux qui sont fidèles et qui ont connu la vérité », et qu'il décrivit comme sanctifiés « par la parole de Dieu et par la prière » (1 Timothée 4 : 3, 5). Ce mot *sanctifié* utilisé pour décrire ces aliments a la double connotation d'être mis à part de quelque chose, ainsi que d'être mis

à part *pour* quelque chose. Les animaux purs sont ceux qui ont été clairement mis à part de tous les autres animaux par la parole de Dieu, et qui peuvent être utilisés pour la nourriture de l'homme. La chair des créatures désignées propres à la consommation doit être reçue avec actions de grâce par ceux qui croient et connaissent la vérité.

L'Église de Dieu Unie enseigne donc l'abstinence des viandes impures en considération des instructions et exemples cités ci-dessus.

Les promesses à Abraham

Nous croyons en la justice sans limite de Dieu. Cette justice est démontrée par la fidélité de Dieu dans l'accomplissement de toutes les promesses qu'il fit à Abraham, le père des croyants. Selon sa promesse, Dieu multiplia les descendants de la lignée d'Abraham de telle façon qu'Abraham devint littéralement « père » de nombreuses nations. Nous croyons que Dieu, comme promis, fit prospérer sur le plan matériel les descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob (dont il changea plus tard le nom en Israël). Nous croyons que Dieu, grâce à l'un des descendants d'Abraham, Jésus-Christ, ouvre l'accès du salut à toute l'humanité, quelle que soit la lignée physique. Le salut n'est donc pas un droit de naissance. Il est librement accessible à tous ceux que Dieu appelle ; et ceux qui sont considérés comme descendants d'Abraham le sont selon la foi, en tant qu'héritiers selon les promesses. Nous croyons que le fait de savoir que Dieu a accompli et continue d'accomplir les promesses physiques faites à Abraham et à ses enfants, et qu'il accomplit également la promesse spirituelle grâce à Jésus-Christ, est essentiel à la compréhension du message des prophètes et de son application au monde dans lequel nous vivons (Psaume 111 : 1-10 ; Romains 4 : 16 ; 9 : 7-8 ; Galates 3 : 16 ; Genèse 32 : 28).

Dieu fit des promesses physiques et spirituelles à Abraham. Les promesses physiques impliquaient la grandeur physique pour ses descendants : « L'Éternel dit à Abram : Va-t-en de ton pays, de ta patrie, et de la maison de ton père, dans le pays que je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation, et je te bénirai ; je rendrai ton nom grand, et tu seras une source de bénédiction. » (Genèse 12 : 1-2.) Elles incluaient l'assurance d'une terre ou d'un territoire et d'autres bénédictions (Genèse 12 : 7 ; 13 : 14-17 ; 15 : 18).

Ces promesses physiques furent formellement transmises aux descendants d'Abraham : d'abord à Isaac (Genèse 26 : 1-4), ensuite à Jacob (Genèse 28 : 3-4, 13-14), puis à Joseph, et finalement aux deux fils de Joseph, Éphraïm et Manassé (Genèse 48 : 15-19). Mais, à cause de l'esclavage d'Israël, leur accomplissement fut retardé.

Avant d'hériter la terre promise, les premiers descendants d'Abraham furent esclaves en Égypte (Exode 1 : 7-11). Israël gémit à cause de son asservissement, et Dieu entendit. Dans sa fidélité, Dieu décida de délivrer Israël de l'esclavage pour honorer ses promesses faites à Abraham, Isaac et Jacob. Les descendants d'Abraham seraient physiquement bénis en devenant une grande nation sur la terre (Exode 2 : 23-25 ; 6 : 7-8 ; 13 : 5 ; Deutéronome 9 : 4-6).

Nous trouvons donc ensuite les promesses de bénédictions physiques offertes à Israël. Mais ce n'est qu'en obéissant à Dieu et en gardant l'alliance que les Israélites recevraient ces bénédictions. S'ils n'obéissaient pas aux termes de l'alliance, les bénédictions seraient retirées et des malédictions infligées à la place (Exode 19 : 5-6 ; Lévitique 26 : 3-39 ; Deutéronome 28 : 1-68).

À cause des péchés d'Israël et de Juda, les bénédictions furent retirées. Il n'y eut que de brèves périodes de grandeur sous quelques rois justes. Mais, à cause de sa fidélité, Dieu bénirait en fin de compte les descendants d'Abraham en leur accordant la grandeur. Les descendants d'Éphraïm et de Manassé (la Grande-Bretagne et les États-Unis) ont reçu la bénédiction d'accéder à la grandeur nationale. Éphraïm est devenu un groupe de nations, et Manassé une grande nation. C'est à travers eux que les prophéties de la Bible concernant Israël sont en cours d'accomplissement (Genèse 48 : 16 ; 49 : 22-26).

Parmi les promesses faites à Abraham était celle du salut pour tous les hommes, qui deviendraient la postérité d'Abraham (ses descendants). Par

l'intermédiaire d'Abraham, toutes les familles de la terre devaient avoir accès aux bénédictions de Dieu (Genèse 12 : 3). Dieu confirma les promesses à Abraham parce que celui-ci obéit aux commandements divins (Genèse 22 : 18).

Ces promesses à Abraham n'étaient pas limitées au domaine physique, mais incluaient des bénédictions spirituelles étendues à toute l'humanité. Paul comprit que le salut n'était pas destiné uniquement aux Juifs ou aux Israélites, mais à toute l'humanité. Il lui fut montré que la descendance en question se référerait à Jésus-Christ (Galates 3 : 8, 14-16).

Zacharie, à la naissance de Jean-Baptiste, prophétisa que Dieu se souviendrait du serment qu'il avait fait à Abraham (Luc 1 : 70-73). Paul relate que Jésus-Christ vint pour confirmer les promesses faites aux pères (Romains 15 : 8). Avec la Nouvelle Alliance, introduite par la mort et la résurrection de Jésus-Christ, est venue la promesse du salut par le Saint-Esprit. Le Saint-Esprit est la clé pour de « meilleures promesses » sous la nouvelle alliance « plus excellente » (Hébreux 8 : 6).

Jésus recommanda aux apôtres d'attendre à Jérusalem cette meilleure promesse (Actes 1 : 4, 8). Ils attendirent de recevoir le sceau du Saint-Esprit « qui avait été promis », qui était la garantie de leur héritage (Éphésiens 1 : 13-14). C'est par l'Esprit de Dieu que nous pouvons savoir que nous sommes enfants de Dieu (Romains 8 : 9, 14-17), et ainsi la descendance (spirituelle) d'Abraham et les héritiers du salut selon la promesse (Galates 3 : 28-29). Cette promesse n'est basée ni sur la race ni sur l'origine nationale, mais sur l'appel de Dieu et sur le repentir individuel.

Le plan de Dieu pour l'humanité

Nous croyons que le dessein de Dieu pour l'humanité est de préparer ceux qu'il appelle — et qui choisissent de vivre une vie consacrée à vaincre le péché, à développer le caractère juste, et à croître dans la grâce et la connaissance — à posséder le royaume et à devenir rois et sacrificateurs, pour régner avec le Christ sur cette terre après son retour. Nous croyons que la raison pour laquelle les êtres humains existent est de naître littéralement dans la famille de Dieu, en tant qu'êtres spirituels (Romains 6 : 15-16 ; 8 : 14-17, 30 ; Actes 2 : 39 ; 2 Pierre 3 : 18 ; Apocalypse 3 : 5 ; 5 : 10).

Dieu désire que tous les êtres humains deviennent membres de sa famille dans son royaume (2 Pierre 3 : 9). Dans ce processus, Dieu appelle maintenant certains individus à hériter la vie éternelle au retour de Jésus-Christ sur la terre (1 Corinthiens 1 : 26-28 ; Matthieu 20 : 16 ; Jean 6 : 44, 65), alors que d'autres seront appelés plus tard. Ceux qui sont choisis maintenant acceptent le Christ comme leur Sauveur, soumettent leur volonté à celle de Dieu, et luttent pour vaincre le péché dans leur vie (Apocalypse 3 : 21).

Il est dit de Jésus-Christ qu'il est « le premier né de beaucoup de frères » (Romains 8 : 14-17, 29 ; Apocalypse 1 : 5-6 ; Colossiens 1 : 15-18). « Nous savons que, lorsqu'il paraîtra, nous serons semblables à lui [...] » (1 Jean 3 : 2). À ce moment-là, ceux qui seront morts dans la foi seront ressuscités, et ceux qui seront vivants dans la foi seront changés. Ces deux catégories deviendront des êtres spirituels et des membres de la famille de Dieu (2 Corinthiens 6 : 18 ; 1 Corinthiens 15 : 42-53). Ils serviront alors en tant que rois et sacrificateurs avec Christ sur la terre,

durant son règne millénaire (Apocalypse 5 : 10 ; 20 : 4).

Roi et sacrificateur sont deux fonctions de Christ. Il est le Roi des rois et le Seigneur des Seigneurs (Apocalypse 19 : 15-16). Il est également notre Souverain Sacrificateur (Hébreux 3 : 1 ; 4 : 14-16 ; 5 : 5-6 ; 6 : 20 ; 7 : 24-28 ; 8 : 1-6 ; 9 : 11 ; 10 : 12). D'autres partageront ses responsabilités, également en tant que rois et sacrificateurs, servant sous son autorité pour accomplir la volonté du Père (Apocalypse 5 : 10).

Ceux qui deviendront sacrificateurs pendant le millénaire auront la responsabilité d'enseigner les gens à discerner « entre ce qui est impur et ce qui est pur », ce qui inclut le concept de les aider à discerner le bien du mal (Ézéchiel 22 : 26 ; 44 : 23-24). Messagers de Dieu, ils enseigneront la loi de Dieu et feront connaître sa signification et son application (Malachie 2 : 7-9).

Dans l'Ancien Testament, l'une des responsabilités d'un roi était de copier les mots de la loi de Dieu et d'y « lire tous les jours de sa vie », afin de l'observer soigneusement et de ne pas s'en détourner (Deutéronome 17 : 18-20). Les rois et sacrificateurs dans le royaume de Dieu seront ceux qui auront autorisé Dieu à écrire ses lois dans leur cœur et dans leur esprit, alors qu'ils étaient des êtres humains (Hébreux 8 : 10 ; Jérémie 31 : 33).

Rois pendant le millénaire, ils enseigneront la voie de vie de Dieu à ceux qui vivront alors (Ésaïe 30 : 20-21). Ils administreront le gouvernement de Dieu dans les domaines où Jésus-Christ leur donnera des responsabilités (Matthieu 19 : 27-28 ; Luc 19 : 11-19). Ils chercheront entièrement la volonté du Christ, tout comme ce dernier cherche entièrement celle du Père (Jean 5 : 30). Cohéritiers avec Christ, ils l'aideront à enseigner et à gouverner les mortels sur la terre (Apocalypse 5 : 10).

Le grand plan de Dieu englobe toute l'humanité. Le jugement du grand trône blanc, décrit dans Apocalypse 20 : 11-13, révèle que tous les êtres humains morts sans jamais comprendre ce grand plan seront ressuscités et se verront révéler leur véritable destinée. Le plan de Dieu est complet. Toute l'humanité jouira de l'occasion d'apprendre la vérité de Dieu et de se repentir (1 Timothée 2 : 4 ; 2 Pierre 3 : 9). Cela aura lieu au cours de la période suivant le millénaire. La vaste majorité des êtres humains seront ressuscités des morts pour recevoir leur chance de salut. Ceux qui se repentiront et accepteront le Christ comme leur Sauveur recevront le don de la vie éternelle dans la famille de Dieu. Ce sera, en fin de compte, l'accomplissement de leur destinée offerte par Dieu.

L'Église

Nous croyons que l'Église est le corps des croyants qui ont reçu le Saint-Esprit et qui sont conduits par lui. La vraie Église de Dieu est un organisme spirituel. Son nom donné dans la Bible est « l'Église de Dieu ». Nous croyons que la mission de l'Église est de prêcher l'Évangile (la Bonne Nouvelle) du royaume de Dieu à venir à toutes les nations en tant que témoignage, et d'aider ceux qui sont appelés maintenant à être réconciliés avec Dieu. Nous croyons que c'est également la mission de l'Église de Dieu de fortifier, d'édifier et de nourrir les enfants de Dieu dans l'amour et selon les instructions de notre Seigneur Jésus-Christ (Actes 2 : 38-39, 47 ; 20 : 28 ; Romains 8 : 14 ; 14 : 19 ; Éphésiens 1 : 22-23 ; 3 : 14-15 ; 4 : 11-16 ; 1 : 1-2 ; 5 : 18-20 ; Galates 1 : 13 ; 1 Thessaloniens 2 : 14 ; 2 Thessaloniens 1 : 4 ; 1 Timothée 3 : 5, 15 ; Marc 16 : 15 ; Matthieu 24 : 14 ; 28 : 18-20 ; Jean 6 : 44, 65 ; 17 : 11, 16).

Le mot *Église* est traduit du mot grec *ekklesia*, dérivé du verbe *kaleo* (signifiant « appeler ») et accompagné du préfixe *ek* (une préposition signifiant « en dehors de »). Il signifie donc un groupe de personnes « appelées hors de », tout comme Israël fut appelé hors d'Égypte pour s'assembler devant Dieu (Actes 7 : 38). Le mot *ekklesia* apparaît pour la première fois dans le Nouveau Testament lorsque Jésus fait la promesse de bâtir son Église. C'est la présence du Saint-Esprit dans l'esprit des membres (1 Corinthiens 2 : 12-13 ; Éphésiens 4 : 3-6) qui identifie l'Église de Dieu comme une assemblée spéciale de personnes.

L'Église de Dieu débuta le jour de la Pentecôte après l'ascension de Jésus-Christ. Dieu répandit son Esprit sur les disciples, assemblés ce jour-là pour obéir au commandement du Christ de rester à Jérusalem (Luc 24 : 49 ; Actes 2 : 1-4 ; Actes 5 : 32). Au cours des jours suivants, Dieu « ajoutait chaque jour à l'Église ceux qui devaient être sauvés » (Actes 2 : 47 *version Darby*).

Jésus déclara : « Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire ; et je le ressusciterai au dernier jour. » (Jean 6 : 44.) Il répéta : « C'est pourquoi je vous ai dit que nul ne peut venir à moi, si cela ne lui a été donné par le Père. » (verset 65.) Personne ne peut donc « se joindre à » l'Église. C'est plutôt Dieu qui initie le processus en amenant quelqu'un au repentir et au baptême pour le pardon de ses péchés, et en lui accordant le Saint-Esprit (Actes 2 : 38). Une personne est dans l'Église quand elle possède le Saint-Esprit.

Puisque c'est la présence de l'Esprit de Dieu en les personnes qui identifie et unifie le peuple de Dieu (1 Corinthiens 12 : 12-13), l'Église est un organisme spirituel. Éphésiens 2 : 19-22 décrit l'Église comme un « temple saint ». Chaque membre est également un « temple du Saint-Esprit » (1 Corinthiens 6 : 19).

Jésus-Christ est la tête vivante de l'Église, qui est souvent décrite comme « le corps du Christ » (1 Corinthiens 12 : 27 ; Éphésiens 1 : 22-23 ; 4 : 12 ; Colossiens 1 : 18). La Bible se réfère au corps entier du Christ ou à une congrégation individuelle comme étant « l'Église de Dieu », ou « les Églises de Dieu » quand il s'agit de plus d'une congrégation.

Jésus a confié à ses disciples la tâche de prêcher l'Évangile au monde (Marc 16 : 15) et de faire des disciples de toutes les nations (Matthieu 28 : 19). Christ les appelle hors des maux de ce monde (Jean 17 : 15-16) et les met à part, les sanctifie par la vérité de la parole de Dieu (verset 17). Il les envoie également dans le monde (verset 18) pour prêcher l'Évangile du royaume de Dieu en tant que témoignage (Matthieu 24 : 14).

Le travail de prédication de l'Église, combiné au témoignage de la vie individuelle des membres de l'Église, fournit un puissant message d'espoir et de lumière à ce monde de ténèbres (Philippiens 2 : 15 ; Matthieu 5 : 14-16). Les membres de l'Église de Dieu sont le « peuple acquis » de Dieu (Tite 2 : 14 ; 1 Pierre 2 : 9), transformés par le renouvellement de leur esprit grâce à la puissance de son Saint-Esprit (Romains 12 : 2).

L'Église est également un havre de fraternisation (Actes 2 : 42 ; 1 Jean 1 : 7), d'encouragement (Hébreux 3 : 13 ; 10 : 24) et d'enrichissement spirituel (Éphésiens 5 : 29 ; Colossiens 2 : 19). Dieu a accordé des dons spirituels à chaque membre pour l'édification du corps (Romains 12 : 3-8 ; 1 Corinthiens 12 : 4-28 ; Éphésiens 4 : 7-8, 11-16). Ces dons doivent être exercés dans l'amour (1 Corinthiens 13 : 1-3). L'amour les uns

pour les autres établit la crédibilité des membres en tant que disciples de Jésus-Christ (Jean 13 : 34-35).

Le nom biblique de l'Église est « Église de Dieu ». Dans le Nouveau Testament, le terme *Église de Dieu* est utilisé à douze reprises pour identifier l'organisme spirituel qu'est le peuple de Dieu, l'Israël spirituel. L'association de termes descriptifs au nom « Église de Dieu » est clairement établie dans les Écritures. Nous pouvons lire : « l'Église de Dieu qui est à Corinthe » (1 Corinthiens 1 : 2 ; 2 Corinthiens 1 : 1), « aux Églises de la Galatie » (Galates 1 : 2), « l'Église de Cenchrées » (Romains 16 : 1).

Jésus a promis que son Église ne disparaîtrait jamais (Matthieu 16 : 18), et qu'il ne nous délaisserait ni ne nous abandonnerait jamais (Hébreux 13 : 5). Il a promis d'être avec son peuple « jusqu'à la fin du monde » (Matthieu 28 : 19-20), lui donnant la mission d'accomplir son œuvre. Quand le Christ reviendra sur terre pour établir le royaume de Dieu, son Église régnera avec lui (Apocalypse 2 : 26 ; 3 : 21 ; 5 : 10 ; Daniel 7 : 22, 26-27). Elle sera désormais composée d'enseignants et de juges (1 Corinthiens 6 : 1-3).

La dîme

Nous croyons à la dîme comme étant une façon d'honorer Dieu avec nos biens, et de le servir en proclamant l'Évangile, en prenant soin de l'Église, en assistant aux fêtes et en aidant les nécessiteux (Proverbes 3 : 9-10 ; Genèse 14 : 17-20 ; 1 Corinthiens 9 : 7-14 ; Nombres 18 : 21 ; Deutéronome 14 : 22-29).

« Donner la dîme » veut dire, à la fois en hébreu et en grec, donner un dixième (Deutéronome 14 : 22) de ce qui provient des produits agricoles, d'une propriété ou d'un revenu. Cela pour le soutien d'un but religieux. La motivation pour donner la dîme est de reconnaître et d'adorer Dieu en

tant que le Créateur et le propriétaire de la terre et de tout ce qui s'y trouve, y compris nous-mêmes.

La dîme est devenue une loi codifiée, ou écrite, sous l'alliance que Dieu fit avec Israël. Toutefois, avant cette alliance, ceux qui étaient fidèles à Dieu la donnaient déjà. Abraham, après avoir battu les quatre rois, donna la dîme de son butin de guerre à Melchisédek, le sacrificateur du Dieu Très-Haut (Genèse 14 : 18-22). Il est évident que, pour Abraham, donner un dixième de ses possessions physiques représentait une façon appropriée d'honorer Dieu. Il convient de noter également qu'Abraham donna cette dîme à Melchisédek, un représentant du Dieu Créateur.

Abraham reconnaissait la prémisse liée au fait de donner la dîme : à savoir que Dieu est le véritable possesseur des cieux et de la terre, et celui qui rendit possibles la victoire et toutes les bénédictions. À travers la Bible, Dieu nous rappelle que toutes choses lui appartiennent ; et son peuple en est respectueusement conscient (Exode 19 : 5 ; Job 41 : 2 ; Psaume 24 : 1 ; 50 : 12 ; Aggée 2 : 8). Moïse avait dit à Israël : « Souviens-toi de l'Éternel, ton Dieu, car c'est lui qui te donnera de la force pour les acquérir [les richesses] [...]. » (Deutéronome 8 : 18.) Ainsi la dîme est avant tout l'acte de reconnaître et d'adorer Dieu comme source de notre existence, de bénédictions et de providence.

Jacob suivit aussi l'exemple de son grand-père Abraham. Quand Dieu lui confirma de nouveau les promesses qu'il avait faites à Abraham, Jacob promit à Dieu : « Je te donnerai la dîme de tout ce que tu me donneras. » (Genèse 28 : 20-22.)

Plus tard, la pratique de la dîme fut incorporée dans l'alliance avec Israël, en tant que loi écrite. La tribu de Lévi, qui n'avait pas reçu d'héritage, de terres d'où tirer un revenu (Nombres 18 : 23), devait recevoir la dîme des produits agricoles en retour de son service ecclésiastique. À leur tour, les Lévitites devaient donner aux sacrificateurs de la famille d'Aaron la dîme de cette dîme versée par le peuple (versets 26-28).

À son retour d'exil, Juda négligea peu à peu la dîme. Pour cette raison, Dieu corrigea la nation avec fermeté (Malachie 3 : 8-10). Selon Dieu, ne pas donner la dîme revenait à le voler, et le peuple était par conséquent maudit. Cependant, Dieu promit également que le fait d'obéir à nouveau et de donner la dîme apporterait de sa part des bénédictions tellement abondantes qu'il n'y aurait « plus assez de place » (version Darby).

Quelques siècles plus tard, Jésus lui-même défendit ouvertement la pratique de la dîme : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! parce que vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et que vous laissez ce qui est plus important dans la loi, la justice, la miséricorde

et la fidélité : *c'est là ce qu'il fallait pratiquer, sans négliger les autres choses.* » (Matthieu 23 : 23.)

Loin de saisir une bonne occasion d'abroger la pratique de la dîme, le Christ confirma clairement qu'il voulait que la dîme soit effectivement versée. Mais en même temps, d'autres principes spirituels plus importants dans la loi, et que les pharisiens négligeaient de façon évidente, devaient être pratiqués.

Alors que les dîmes et les offrandes en Israël étaient données à la tribu de Lévi pour ses besoins et pour le culte à Dieu, l'Église du Nouveau Testament fournit un soutien financier au ministère pour qu'il accomplisse son travail. On peut trouver des exemples et des principes liés à cette pratique dans Luc 10 : 1, 7-8 ; 1 Corinthiens 9 : 7-14 ; 2 Corinthiens 11 : 7-9 ; Philippiens 4 : 14-18 et Hébreux 7.

Deutéronome 14 nous permet d'identifier deux autres buts de la dîme : assister aux fêtes de Dieu (Lévitique 23 ; Deutéronome 14 : 22-27) et subvenir aux besoins des pauvres et des nécessiteux (versets 28-29). Puisque nous croyons en l'observance des fêtes de Dieu et au fait de prendre soin des pauvres et des nécessiteux, nous reconnaissons la continuité de cette pratique.

Aujourd'hui, l'Église de Dieu Unie continue à enseigner que la dîme est une loi universelle et que l'obéissance volontaire à cette loi reflète la nature altruiste et généreuse de notre Créateur et Pourvoyeur.

En ce qui concerne l'administration de cette loi, il est du devoir de l'Église d'enseigner aux gens à donner la dîme, mais c'est à chacun que revient la responsabilité de le faire. Donner la dîme est une question personnelle de foi entre l'individu et son Créateur. Nous enseignons que quiconque s'emploie à suivre Dieu devrait lui obéir. Mais il n'appartient nullement à l'Église de faire respecter et de contrôler le paiement de la dîme. À cause des complexités économiques des sociétés actuelles, l'Église reçoit régulièrement de nombreuses questions techniques au sujet de la dîme, et cherche à donner des directives administratives sages, conformes à la volonté et à la direction de Dieu.

Par la dîme qui représente un don volontaire et joyeux (2 Corinthiens 9 : 6-8), nous honorons Dieu et nous soutenons les moyens physiques pour accomplir son œuvre : prêcher l'Évangile au monde et faire des disciples de toutes les nations (Matthieu 24 : 14 ; 28 : 19-20). Dieu a fourni un système financier parfait pour prendre soin des besoins de son œuvre, des besoins personnels pour assister à ses fêtes, et des besoins des pauvres.

Les résurrections

Nous croyons que le seul espoir de vie éternelle pour les êtres humains mortels est dans la résurrection, grâce à la présence du Saint-Esprit en eux. Nous croyons qu'une résurrection à la vie spirituelle aura lieu, au retour de Jésus-Christ, pour tous ceux qui auront été des serviteurs fidèles de Dieu. Nous croyons qu'après le règne de Jésus-Christ sur cette terre pendant mille ans, il y aura une résurrection à la vie physique de la grande majorité de tous les êtres humains ayant jamais vécu. Nous croyons que ces personnes, après avoir eu l'occasion de vivre une vie physique, et si elles se convertissent, recevront elles aussi la vie éternelle. Nous croyons également que ceux qui rejettent l'offre de salut de Dieu récolteront la mort éternelle (1 Corinthiens 15 : 19, 42-52 ; Actes 23 : 6 ; Jean 5 : 21-29 ; Romains 6 : 23 ; 8 : 10-11 ; 1 Thessaloniens 4 : 16 ; Ézéchiel 37 : 1-14 ; Apocalypse 20 : 4-5, 11-15 ; Jean 3 : 16 ; Matthieu 25 : 46).

La résurrection des morts est l'une des doctrines fondamentales, elle mène à la perfection et à la vie éternelle (Hébreux 6 : 1-2). Sans la résurrection des morts, le Christ n'aurait pas été ressuscité et notre foi serait vaine (1 Corinthiens 15 : 12-19). Les êtres humains sont mortels, et ne possèdent pas l'immortalité en eux. De plus, l'homme est incapable de se donner lui-même la vie éternelle ; d'où le besoin d'une résurrection.

Nous trouvons dans 1 Corinthiens 15 que la résurrection est l'espoir de toute l'humanité. *Ressusciter* signifie soulever ou lever. Dans la Bible, cela se réfère à la résurrection des morts à la vie. Les Écritures enseignent la résurrection de « tous ceux qui sont dans les sépulcres » (Jean 5 : 28). Mais les morts seront ressuscités dans un ordre spécifique (1 Corinthiens 15 : 23). La Bible révèle que certains seront ressuscités à la vie éternelle et que d'autres seront condamnés à la mort éternelle (Daniel 12 : 2-3 ; Apocalypse 20 : 13-15).

Les résurrections sont possibles car Dieu a la capacité de donner la vie. Dieu, par l'intermédiaire de la Parole qui devint Jésus-Christ, donna la vie au premier homme, Adam. Il a ce même pouvoir de donner la vie une seconde fois à un être humain. Le Père et le Fils ont tous les deux la vie en eux-mêmes (Jean 5 : 26). Cette puissance inhérente à Dieu peut produire et la vie physique et la vie spirituelle. Dieu a le pouvoir de ressusciter quelqu'un de la tombe sous une forme physique ou bien spirituelle (1 Corinthiens 15 : 35-38). Il a prouvé qu'il a le pouvoir de ressusciter aussi bien à la vie physique (Jean 11 : 43-44 ; Matthieu 27 : 52-53) qu'à la vie spirituelle (Matthieu 28 : 6-7). Les résurrections sont également possibles parce que le Christ a été ressuscité (1 Corinthiens 15 : 20-22). Du fait de sa résurrection en tant que Sauveur vivant, le salut est possible pour tous ; d'où les résurrections. L'humanité périrait à jamais si la résurrection du Christ n'avait pas eu lieu (Romains 5 : 10 ; 1 Corinthiens 15 : 26, 55).

Le plan de Dieu pour le salut de l'humanité nécessite la résurrection de tous ceux qui meurent (Jean 5 : 28). L'apôtre Jean décrit trois résurrections : une à la vie éternelle (Apocalypse 20 : 4-6) ; une à la vie physique (versets 11-12) ; et une pour mourir dans l'étang de feu (versets 13-15 – bien que ces versets ne mentionnent pas spécifiquement une résurrection, les méchants incorrigibles, ceux qui auront rejeté l'offre de salut de Dieu, auront besoin d'être ressuscités pour être jetés dans l'étang de feu). Jean 5 : 29 est un autre verset important pour comprendre le plan de Dieu. Dans ce verset, deux résurrections sont mentionnées ; mais la Bible fait en réalité référence à trois résurrections.

La **première résurrection** s'appelle de ce nom : « [...] Ils revinrent à la vie, et ils régnèrent avec Christ pendant mille ans. [...] Heureux et saints ceux qui ont part à la **première résurrection** ! La seconde mort n'a point de pouvoir sur eux ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans. » (Apocalypse 20 : 4-6.) Cette résurrection aura lieu à la seconde venue du Christ quand les morts justes seront ressuscités à l'immortalité (1 Corinthiens 15 : 50-52 ; 1 Thessaloniens 4 : 14-17). Elle est décrite comme « meilleure résurrection » (Hébreux 11 : 35) parce qu'elle donne accès à l'immortalité et au règne avec le Christ pendant le millénaire.

La *seconde résurrection* aura lieu à la fin du règne de mille ans du Christ et des saints. « Les autres morts ne revinrent point à la vie jusqu'à ce que les mille ans soient accomplis. » (Apocalypse 20 : 5.) Cette résurrection est décrite plus en détail au verset 12 : « Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts. Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres. »

C'est une résurrection à la vie physique (Ézéchiel 37 : 1-14). Elle inclura la vaste majorité de tous ceux qui auront jamais vécu — les personnes qui n'auront jamais connu Dieu et son grand plan pour l'humanité. Ce sera une époque passionnante où pratiquement toute l'histoire reviendra à la vie (Matthieu 11 : 20-24 ; 12 : 41-42). Ces personnes auront une seconde vie physique, qui sera une première occasion de salut et d'immortalité glorieuse dans la famille de Dieu. Elles auront largement le temps d'apprendre et de progresser dans la voie de vie divine. Le plan divin inclut véritablement tout le monde. Dieu veut qu'aucun ne périsse, mais que tous parviennent au repentir et au salut (2 Pierre 3 : 9 ; 1 Timothée 2 : 4).

La *troisième résurrection* aura lieu à la conclusion du plan de Dieu pour l'humanité. Ce sera une résurrection à la vie physique pour tous ceux qui auront rejeté l'offre de Dieu de la vie éternelle : une résurrection pour mourir dans l'étang de feu. « Puis la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort, l'étang de feu. Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu. » (Apocalypse 20 : 14-15 ; Hébreux 10 : 26-29 ; 2 Pierre 3 : 10-12.) Notre Dieu donne à chacun une occasion d'obtenir la vie éternelle et souhaite que personne ne périsse. Mais si quelqu'un refuse, la punition est la seconde mort, qui mettra fin à la vie rapidement et pour toujours (Malachie 4 : 1, 3 ; Matthieu 25 : 46).

Les trois résurrections révèlent l'ordre du plan et du but merveilleux de Dieu pour toute l'humanité. Il est prévu pour l'homme de mourir une fois (Hébreux 9 : 27), mais après quoi il y aura une résurrection pour tous ceux qui auront jamais vécu.

Le retour de Jésus-Christ

Nous croyons au retour visible de Jésus-Christ, en personne, avant le millenium, afin de régner sur la terre en tant que Roi des rois et de continuer sa fonction sacerdotale en tant que Seigneur des seigneurs. À ce moment-là, il s'assiéra sur le trône de David. Au cours de son règne de mille ans sur la terre, il restaurera toutes choses et établira le royaume de Dieu pour toujours (Matthieu 24 : 30, 44 ; Apocalypse 1 : 7 ; 11 : 15 ; 19 : 16 ; 20 : 4-6 ; 1 Thessaloniens 4 : 13-16 ; Jean 14 : 3 ; Ésaïe 9 : 6 ; 40 : 10-12 ; Hébreux 7 : 24 ; Jérémie 23 : 5 ; Luc 1 : 32-33 ; Actes 1 : 11 ; 3 : 21 ; 15 : 16 ; Daniel 7 : 14, 18, 27).

« Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je vais vous préparer une place. Et, lorsque je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis vous y soyez aussi. » (Jean 14 : 2-3.)

Le retour de Jésus-Christ en tant que Roi des rois et Seigneur des seigneurs est une vérité fréquemment réaffirmée dans la Bible. C'est une réalité pour ceux qui croient aux Saintes Écritures, selon ce qui est écrit dans l'Ancien et le Nouveau Testament (Matthieu 24 : 30 ; Actes 1 : 11 ; Apocalypse 1 : 7 ; 19 : 16 ; Ésaïe 40 : 10 ; Daniel 2 : 44 ; Michée 1 : 3).

Nous croyons donc au retour personnel et visible du Seigneur Jésus-Christ — retour qui précédera son règne de mille ans. Son retour n'aura pas lieu en secret (Matthieu 24 : 30 ; Apocalypse 1 : 7). « Car le Seigneur lui-même, à un signal donné, à la voix d'un archange, et au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel [...]. » (1 Thessaloniens 4 : 16.) Il fera la guerre aux rois de la terre, et les vaincra (Apocalypse 17 : 14) pour apporter la paix.

« Sonnez de la trompette en Sion ! Faites-la retentir sur ma montagne sainte ! Que tous les habitants du pays tremblent ! Car le jour de l'Éternel vient, car il est proche [...]. » (Joël 2 : 1.) « [...] et il était revêtu d'un vêtement teint de sang. Son nom est la Parole de Dieu. Les armées qui sont dans le ciel le suivaient sur des chevaux blancs, revêtues d'un fin lin, blanc, pur. » (Apocalypse 19 : 13-14.) Il déclara : « Maintenant encore, dit l'Éternel, revenez à moi de tout votre cœur, avec des jeûnes, avec des pleurs et des lamentations ! Déchirez vos cœurs et non vos vêtements, et revenez à l'Éternel, votre Dieu ; car il est compatissant et miséricordieux, lent à la colère et riche en bonté, et il se repent des maux qu'il envoie. » (Joël 2 : 12-13.) Et aussi : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. [...] Car mon joug est doux, et mon fardeau léger. » (Matthieu 11 : 28-30.)

Jésus s'assiera sur le trône de son père (ancêtre) David (Luc 1 : 32 ; Ésaïe 9 : 6 ; Jérémie 23 : 5) et établira le royaume de Dieu sur la terre pour toujours (Apocalypse 11 : 15). Au cours des mille premières années de son règne, le Christ inaugurerait une époque de renouvellement et de restauration de toutes choses (Actes 3 : 19-21). À son retour, les saints ressuscités l'assisteront. Ils deviendront les enfants immortels de Dieu (1 Corinthiens 15 : 50-53), s'élèveront à la rencontre du Christ dans les airs et le rejoindront (1 Thessaloniens 4 : 17), lui le conquérant des nations de la terre et celui qui va établir le royaume de Dieu (Apocalypse 5 : 10 ; 20 : 6) — le merveilleux monde à venir (Amos 9 : 13-14 ; Ésaïe 2 : 2-4 ; Michée 4 : 1-5).

Jésus est déjà venu une fois porter les péchés de beaucoup et, comme promis, il viendra une seconde fois (Hébreux 9 : 28 ; Actes 15 : 16-17 ; 1 Corinthiens 15 : 23). Les royaumes de ce monde deviendront ceux de notre Seigneur et de son Christ : « Le royaume de ce monde est remis à notre Seigneur et à son Christ ; et il régnera aux siècles des siècles. » (Apocalypse 11 : 15.) Et « les saints du Très-Haut recevront le royaume, et ils posséderont le royaume éternellement, d'éternité en éternité » (Daniel 7 : 18), avec lui.

« Voici, je viens bientôt, et ma rétribution est avec moi, pour rendre à chacun selon son œuvre. » (Apocalypse 22 : 12.) Oui, Jésus-Christ va revenir. Le Roi vient !

Si vous souhaitez en savoir davantage...

Qui nous sommes

Cette littérature est publiée par l'Église de Dieu Unie, *Association Internationale*, qui a des ministres et des congrégations locales aux États-Unis, au Canada, en Amérique Centrale et du Sud, en Europe, en Australie, en Afrique, en Asie et dans la Caraïbe.

Nous faisons remonter notre origine à l'Église que Jésus fonda au début du premier siècle. Nous suivons les mêmes doctrines, les mêmes pratiques et les mêmes enseignements que ceux établis alors. Notre mission est de proclamer, en tant que témoignage au monde entier, l'Évangile du Royaume de Dieu à venir, et d'enseigner toutes les nations à observer ce que le Christ a commandé (Matthieu 24 : 14 ; 28 : 19-20).

C'est gratuit

Jésus-Christ a dit : « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. » (Matthieu 10 : 8.) L'Église de Dieu Unie offre cette brochure, ainsi que ses autres publications, gratuitement. Nous sommes reconnaissants aux membres de l'Église pour leurs dîmes et leurs offrandes généreuses, ainsi qu'aux autres donateurs qui contribuent volontairement à soutenir cette œuvre.

Auteur : Scott Ashley Collaboration et révision : John Bald, Dixon Cartwright, Roger Foster, Bruce Gore, Marc Kaplan, Paul Kieffer, Rod McQueen, John Meakin, Peter Nathan, Brian Orchard, Gary Petty, Richard Thompson, Larry Walker, Leon Walker, Donald Ward, Lyle Welty, Dean Wilson

Nous ne sollicitons pas d'argent de la part du public. Toutefois, pour nous aider à partager ce message d'espoir avec d'autres, les contributions sont les bienvenues. Tous nos comptes sont annuellement soumis à l'audit d'une société comptable indépendante.

Conseils personnels

Jésus a ordonné à ses disciples de nourrir son troupeau (Jean 21 : 15-17). Afin de satisfaire à ce commandement, l'Église de Dieu Unie a des congrégations de par le monde. Dans ces congrégations, les croyants s'assemblent pour être instruits dans les Écritures et pour fraterniser.

L'Église de Dieu Unie s'est engagée à comprendre et à pratiquer le christianisme du Nouveau Testament. Nous désirons partager la voie de vie divine avec ceux qui cherchent sincèrement à adorer Dieu et à suivre notre Sauveur Jésus-Christ.

Nos ministres sont à votre disposition pour vous conseiller, pour répondre à vos questions et vous expliquer la Bible. Si vous souhaitez entrer en rapport avec un ministre, ou bien rendre visite à l'une de nos congrégations, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse la plus proche de votre domicile.

Bureaux

Allemagne : Vereinte Kirche Gottes
Postfach 30 15 09, D-53195 Bonn, Allemagne
Canada : United Church of God - Canada
Box 144, Station D
Etobicoke, ON M9A 4X, Canada
États-Unis : United Church of God,
an International Association
P.O. Box 541027, Cincinnati, OH 45254, USA
www.ucg.org

France : Église de Dieu Unie - France
127, rue Amelot, F-75011 Paris, France
www.revueb.org

Italie : La Buona Notizia, Chiesa di Dio Unita
Casella Postale 187, 24100 Bergamo, Italie

Régions de langue espagnole :

United Church of God
P.O. Box 458, Big Sandy TX 75755, USA

Royaume Uni : United Church of God
P.O. Box 705, Statford, Herts., WD19 6FZ,
Royaume Uni

